

LA CITE & TEKHNE

N° 8
Volume X

LIBRAIRIE DIETRICH & C°

Bruxelles, 10, Place du Musée

Avril 1932

Prix : 5 francs

LA CITE

& TEKHNE

Revue mensuelle belge
d'Architecture, d'Urbanisme
et d'Art public.

Supplément d'information
et de technique.

Siège de la Revue :

Bruxelles, 10, Place Loix.

Compte Chèques Postaux :

Revue « La Cité » N° 166.21.

Directeur-Administrateur :

Raph. VERWILGHEN, ingénieur C. C.

Secrétaire de la Rédaction :

Em. HENVAUX, architecte.

Rédacteurs :

V. BOURGEOIS, architecte - urbaniste.

L. H. de KONINCK, architecte.

J. EGGERICX, architecte.

A. FRANCKEN, architecte.

J. F. HOEBEN, architecte - urbaniste.

H. HOSTE, architecte.

J. MOUTSCHEN, architecte.

A. NYST, architecte-ingénieur.

J. M. van HARDEVELD, architecte.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. Il sera rendu compte dans la revue de tout ouvrage dont deux exemplaires lui seront envoyés.

Dépôt principal de la Revue :

Librairie **Dietrich & C^o**

10, Place du Musée

Bruxelles

Pour la vente au numéro s'adresser aux
librairies.

Abonnements : Belgique : 40 francs.

Etranger : 60 francs.

(12 belgas).

L'abonnement donne droit au service bibliographique gratuit, ainsi qu'à la rubrique des annonces.

En outre, les nouveaux abonnés bénéficient d'une réduction de 50 p.c. sur les éditions « Tekhné » (en demander la liste).

TEKHNE

SUPPLÉMENT MENSUEL D'INFORMATION & DE TECHNIQUE

CINQUIÈME ANNEE (NOUVELLE SERIE) - 1932. - NUMERO 8

Sommaire :

Congrès Internationaux d'Architecture moderne :	
Assemblée de Barcelone	121
Plans-types de chambres d'hôtel . . .	123
Aménagement et équipement des car- refours (fin)	125
Etude sur les hospices pour vieillards (fin)	128
Echos, informations et communiqués .	131
Annonces	132

Aux Congrès Inter- nationaux d'Archi- tecture Moderne.

Assemblée des délégués nationaux à Barcelone (Mars-Avril 1932)

Dans le but d'opérer une préparation efficace au Congrès de Moscou (IV^e Congrès International d'Architecture Moderne), les délégués des diverses sections nationales de la C. I. R. P. A. C. se sont réunis tout récemment à Barcelone, capitale de la jeune république catalane. Cette manifestation patronée par les autorités officielles fut empreinte de la plus grande cordialité, chose qui favorise singulièrement les tâches ardues qui furent celles du Congrès de Barcelone. Le maire de cette grande ville et le colonel Macia en personne tinrent à manifester l'intérêt qu'ils prenaient à ces travaux.

Outre l'Espagne et la Catalogne, de nombreux pays étaient représentés au Congrès — l'Allemagne, la Belgique, la France, la Hollande, l'Italie, la Suisse et la Yougo-Slavie. Diverses conférences publiques eurent lieu, qui complétèrent de façon heureuse les travaux mêmes des congressistes : notre collaborateur V. Bourgeois parla à l'Université industrielle du problème des « Habitations ouvrières » ; Le Corbusier traita de l'Urbanisme ; S. Giedion fit une curieuse causerie sur « la révolution optique au XX^e siècle », à l'Athénée populaire. Van Eesteren exposa brillamment le

Le numéro de LA CITE inclus dans le présent fascicule contient les articles suivants :

— Conceptions nouvelles dans la construction des gratte-ciel américains.

— Deux travaux de l'architecte A. C. Duesberg.

— L'Exposition d'architecture rationnelle, à Liège.

— L'Architecture Internationale.

problème d'Amsterdam, à l'Association des architectes catalans, tandis que le Prof. W. Gropius définit quelques tâches de l'Architecture.

C'est au milieu de ces diverses manifestations que fut ouverte avec le concours des autorités officielles l'Exposition du lotissement rationnel, laquelle — on le sait — achève son tour d'Europe, après être passée par Bruxelles.

Les débats qui eurent lieu, à Barcelone, en vue de préparer le Congrès de Moscou eurent pour objet, en grande partie, la discussion d'une proposition russe tendant à étendre considérablement le thème du dit Congrès. Le bien-fondé de cette proposition fut reconnu par l'assemblée; mais devant l'importance du travail nouveau que comporte la proposition, il fut décidé de remettre au printemps 1933 le IV^e Congrès International d'Architecture moderne. Le thème envisagé, « la ville fonctionnelle », ne sera pas étudié comme un phénomène statique, mais bien en son dynamisme, suivant l'expression employée par les Russes. Ainsi cette étude aura pour but : 1) de dresser un état des lieux, ce qui suppose l'analyse objective, appuyée par les graphiques et les statistiques; 2) d'opérer une « lecture des situations » (Le Corbusier), c'est-à-dire d'interpréter les faits analysés précédemment; 3) et enfin, sur la base de ce qui précède de for-

muler des propositions valables pour l'avenir. Suivant ce processus, seront étudiées les villes suivantes :

Hollande : Rotterdam et Amsterdam; Belgique : Anvers, Bruxelles, Charleroi, formant l'axe économique de notre pays; Allemagne : Berlin et Dessau; Italie : Milan et Rome; Espagne : Barcelone et Madrid; France : Paris; Suisse : Zurich; U. S. A. : Detroit; d'autres villes encore seront vraisemblablement mises à l'étude, et notamment l'un ou l'autre centre d'Indo-Chine, ce dernier travail étant assumé par l'urbaniste français Pineau.

La présentation graphique de ces travaux sera faite de manière uniforme, afin de faciliter l'examen comparatif.

Signalons enfin que le Congrès de Moscou traite, en outre, de problèmes techniques; le thème général de ces problèmes étant l'étude approfondie de la construction à ossature, étude prise isolément, et examinée ensuite sous l'angle des nécessités urbanistiques.

Les séances de Barcelone ont ainsi jeté les bases du grand congrès de Moscou, qui doit apporter à l'architecture et à l'urbanisme internationaux des précisions décisives.

Afin de souligner l'intérêt qu'elles portaient aux problèmes qui furent mis en jeu à Barcelone, les autorités catalanes donnèrent asile à la dernière assemblée dans la salle même du Parlement.

Au sommaire des prochains numéros de LA CITE :

— L'Architecture en Belgique (travaux récents).

— L'Architecture à l'Etranger, (France, Allemagne, Tchéco-Slovaquie, U. S. A., etc.).

Les abonnés de LA CITE peuvent bénéficier d'une rubrique d'ANNONCES GRATUITES. Un maximum de 5 lignes, par annonce et par objet, est fixé — demandes et offres d'emploi, renseignements divers, catalogues, échanges, cession de cabinets, etc.

Ecrire au siège de la Revue : 10, place Loix, Bruxelles.

Au sommaire des prochains numéros de TEKHNE :

— Etudes détaillées de quelques problèmes intéressant l'Architecture : l'Hôtel, le Musée, l'Ecole, etc.

— Documentation technique, urbanistique et architecturale. — Chroniques du pays. — Echos, informations de l'étranger, etc.

T E K H N É

Plans-Types de Chambres d'Hôtel.

L'hôtel pour voyageur est un des édifices les plus caractéristiques de l'organisation sociale actuelle.

Il doit son origine aux auberges et relais qui offraient à nos ancêtres un logis incommodé et très temporaire.

Certains facteurs nouveaux, tels que le besoin du séjour à la mer ou dans la montagne, la thérapeutique préventive des sanatoria ont donné au logement d'hôtel un caractère bien spécial et plus permanent.

Son rôle n'a cessé de croître au XIX^e siècle et aujourd'hui les hôtels fournissent des spécimens très divers de l'organisation collective du logement, adaptés à des conceptions de vie et des situations économiques très différentes.

Depuis l'hôtel de passage, destiné aux voyageurs de commerce et clients d'un jour, jusqu'au Palace où les appartements de luxe donnent l'illusion d'un logis à demeure, on rencontre tous les degrés de luxe et de confort.

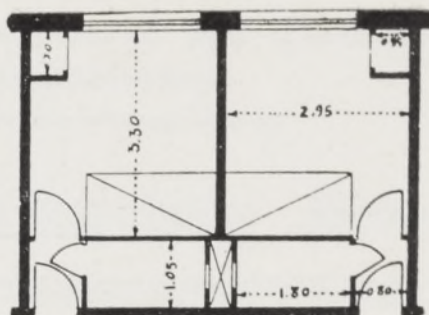
D'ailleurs, les facilités de la vie d'hôtel ont suscité la construction à l'usage des classes aisées, des « Résidence Palaces » qui, en Amérique, se substituent de plus en plus aux immeubles à appartements.

Les homes pour célibataires, si nombreux en Allemagne, en Hollande et dont, en Belgique, quelques organismes (tels que les Cercles d'Infirmières, la J. O. C., etc.) s'efforcent d'assurer la construction, constituent des tentatives plus rationnelles et plus démocratiques d'hôtels-appartements. C'est le stade le plus avancé, chez nous, des conceptions de vie collective dont des réalisations plus complètes se poursuivent en ce moment dans d'autres pays.

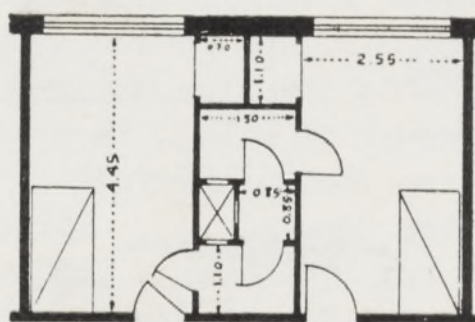
La chambre à coucher est à la base de tous ces édifices. C'est la cellule constitutive de l'hôtel. Elle en conditionnera le plan et la structure.

Il nous a paru utile de reproduire quelques plans-types de chambres d'hôtel, classées d'après leur superficie et leur importance.

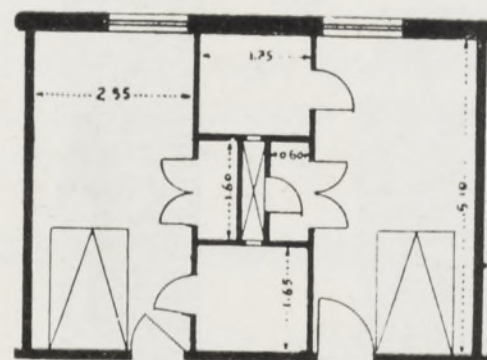
Le grand minimum nous est fourni par un des plans de l'Exposition organisée à Francfort en 1929 par les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne. Nous le reproduisons d'après le volume « Die Wohnung fuer das



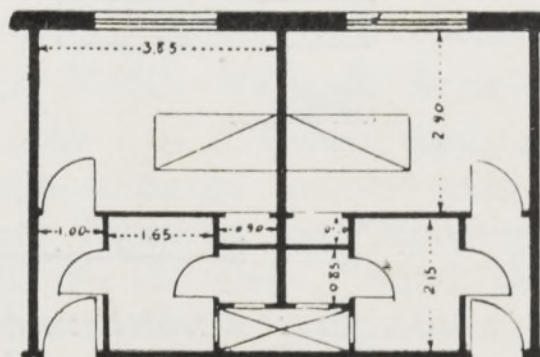
1



2

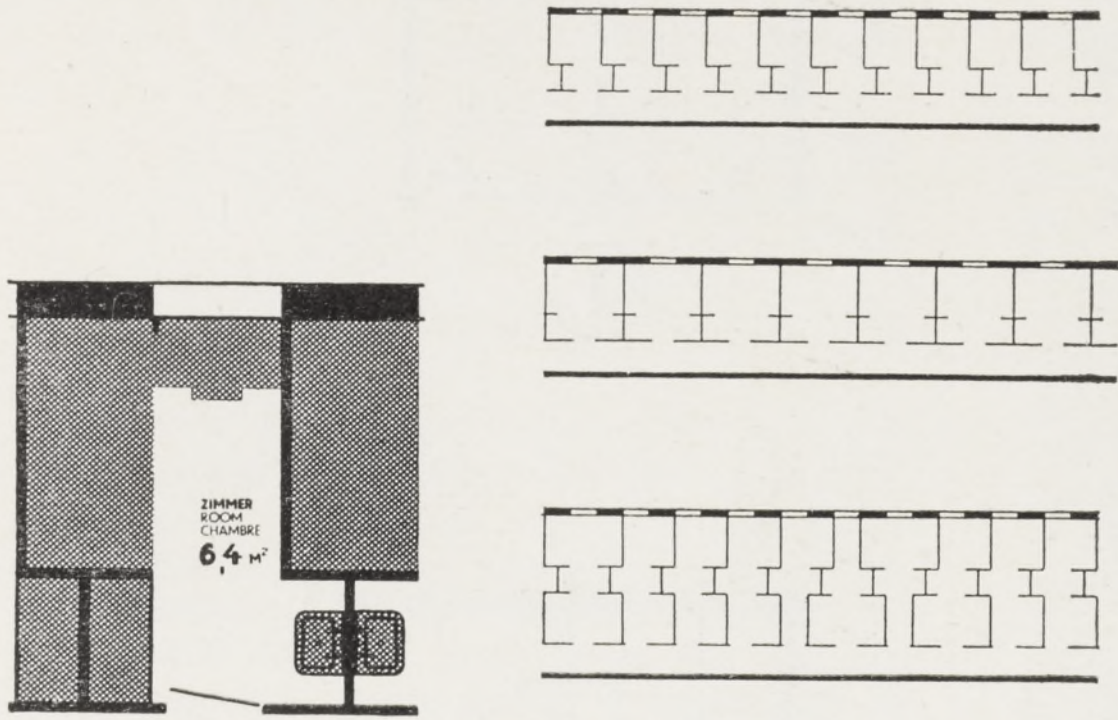


3

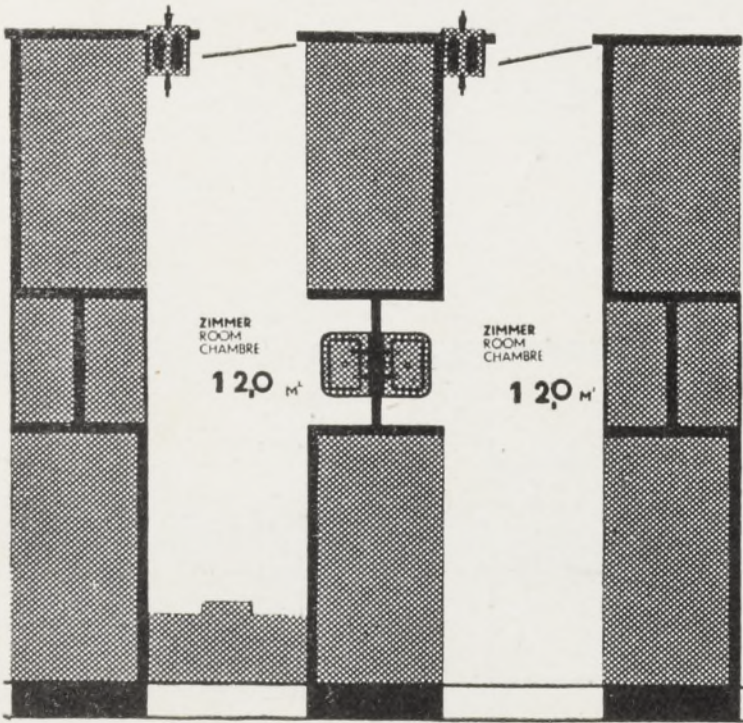


4

HOTEL



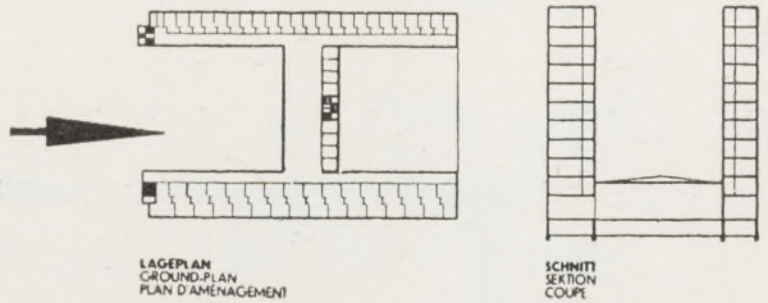
FLUR
CORRIDOR



WOHNFLÄCHE
FLOOR AREA
SURFACE HABITABLE 8,9 M²
14,5 M²

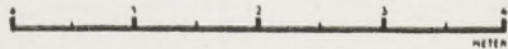
UMBAUTER RAUM
CUBIC VOLUME
CUBAGE 30,2 M³
49,1 M³

FENSTERFLÄCHE
WINDOW AREA
SUPERF DES FENÊTRES 1,3 M²
1,6 M²



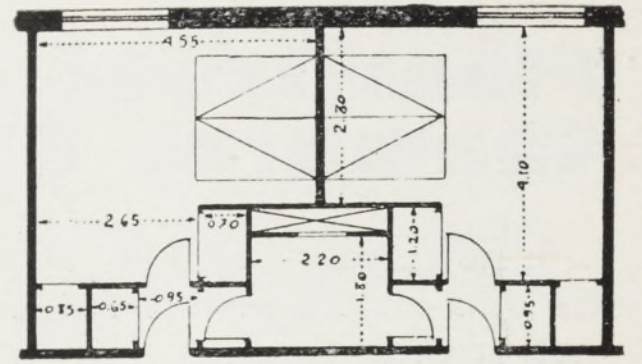
LAGEPLAN
GROUND-PLAN
PLAN D'AMÉNAGEMENT

SCHNITT
SECTION
COUPE

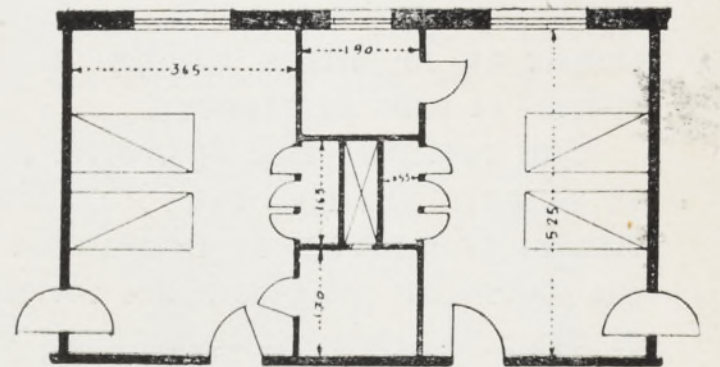


*Ci - dessus : chambres d'hôtel minimum :
en haut, pour une seule personne; en bas, pour
deux personnes.*

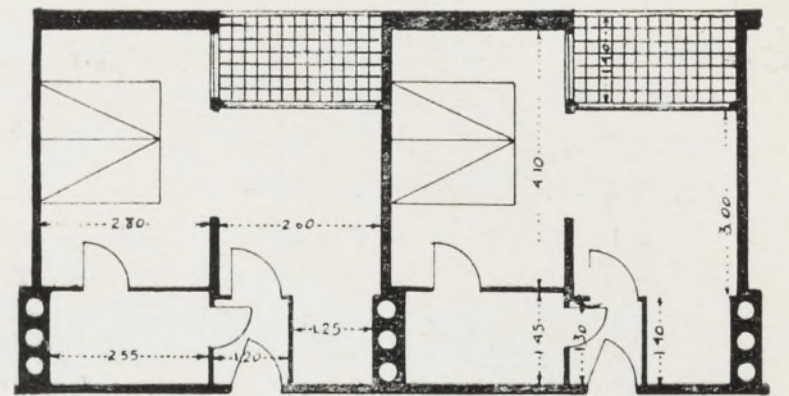
TEKHNÉ



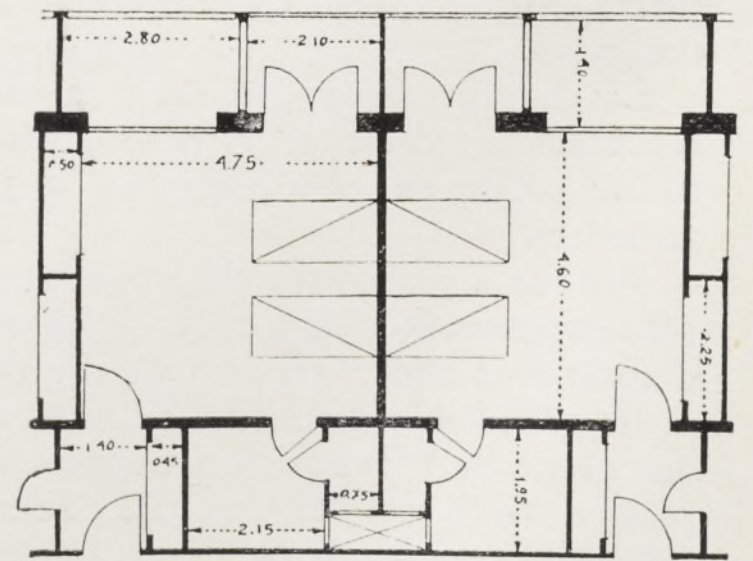
5



6



7



8

T E K H N É

Existenzminimum ». Le genre d'immeuble envisagé est la maison à nombreux étages, type hôtel. On a cherché à réaliser sur un minimum d'espace une chambre disposée de la façon la plus rationnelle. Le plan fournit deux variantes : chambre de 8,9 m² de superficie pour une personne, et chambre de 14,5 m² pour deux personnes (page 124, à gauche).

Les autres types ont été publiés récemment par la nouvelle revue espagnole d'Architecture fonctionnelle « A C », qui accompagne cette publication des commentaires suivants (voir les clichés page 123) :

N° 1. — Chambre à un lit dans un hôtel de passage. Lit, bain-douche, armoire, d'encorement minimum. Porche d'entrée. Construction très économique. Longueur : 4.40 m. Superficie : 12 m² 98.

N° 2. — Chambre à un lit dans un hôtel de passage. Douche commune à deux chambres. Porche d'entrée. Construction également économique. Longueur : 4.45 m. Superficie : 14 m² 68.

N° 3. — Chambre à deux lits, dans un hôtel de passage. Chambre à bain séparée, de dimension minimum. Spacieuses armoires. Superficie : 17 m² 59.

Type réalisé dans un hôtel américain. Extrait de « Hotel Planning Outfitting ».

N° 4. — Chambre à un lit dans un hôtel de séjour. Porche d'entrée, armoire, salle de bain et W. C. Longueur : 5 m. 10. Superficie : 19 m² 63. (Voir les clichés page 124) :

N° 5. — Hôtel de séjour. Chambre à deux lits avec une salle de bain pour deux chambres (appartement de famille). Réduit, armoire et lavabo dans chaque chambre. Longueur : 5 m. 10. Superficie : 23 m² 20.

« Grand Hôtel Spindlermühle » (Tchécoslovaquie). Architecte : Th. Triele.

N° 6. — Chambre à deux lits dans hôtel de séjour. Salle de bain par chambre, grandes armoires. Superficie : 24 m² 41.

Extrait du livre : « Hotel Planning and Outfitting ».

N° 7. — Chambre à deux lits dans un hôtel de séjour (luxé). Bain, porche d'entrée, terrasse. Disposition spéciale selon laquelle l'espace destiné aux lits est séparé du restant de la chambre qui forme un petit salon. L'alcove est aérée directement sur la terrasse qui est disposée de manière à permettre les bains de soleil. Long. : 5 m. 60. Superf. : 38 m².

Documents de Technique Urbanistique.

Méthodes Américaines d'Aménagement et d'Équipement des Carrefours (fin).

Au cours du précédent article, et après quelques généralités, nous avons examiné les divers systèmes d'aménagement et d'équipement des carrefours portant sur le tracé même de ceux-ci — systèmes qui ont pour but d'assurer le maximum de facilité et de sécurité à la circulation véhiculaire. Nous avons vu, d'abord, qu'il existe : a) quatre méthodes de tracé urbanistique permettant aux véhicules d'éviter les intersections dangereuses; b) et divers systèmes, soit de répartition des véhicules (classement des artères), soit de perfectionnement des carrefours; c) enfin, nous avons parlé brièvement des 3 méthodes principales d'application du « sens unique ».

Nous dirons à présent quelques mots des solutions de la deuxième catégorie, celle qui groupe les systèmes se bornant à l'équipement des carrefours au moyen de personnel ou d'appareils contrôlant le trafic :

(Suite de la colonne précédente.)

Architecte : Hans Schumacher (Cologne).

N° 8. — Chambre à deux lits dans un hôtel de luxe. Bain, W. C. isolé, porche d'entrée, réduit. Grandes armoires isolant du bruit. Galeries protégeant des rigueurs de l'hiver. Longueur de la chambre : 4 m. 60; totale : 8 m. 60. Galerie en encorbellement.

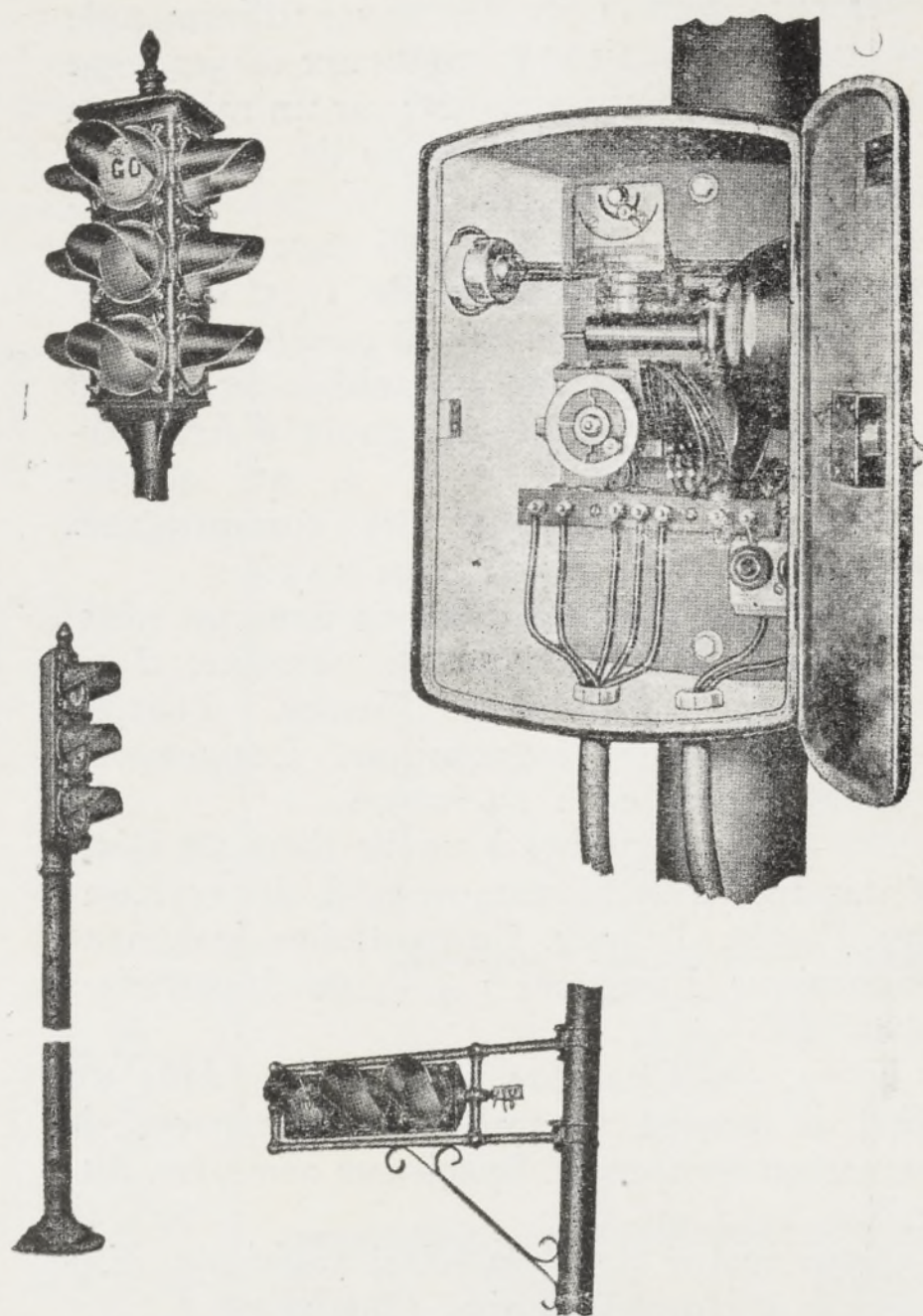
Projet Viella (Valle de Aran).

La revue « A C » dont nous avons extrait ces lignes annonce qu'elle traitera, dans de prochains numéros, de l'équipement proprement dit des chambres d'hôtel. De notre côté, nous publierons tout prochainement une étude d'hôtel complète, avec avant-projet.

Fig. 6. — Types d'appareils américains de contrôle du trafic : Poste « Essco » à quatre faces de signaux; boîte de contrôle « Essco »; poste « Eagle », à face unique de signaux; signaux aériens.

1. La méthode la plus ancienne, celle qu'utilisent nombre de grands centres européens, est celle de l'agent du trafic, posté au carrefour à surveiller, et en régularisant le cours suivant les nécessités. Ce système est valable si le contrôle ne doit pas être permanent, c'est-à-dire s'il peut s'exercer seulement aux heures de grande affluence. Mais dans le cas du carrefour exigeant un contrôle continu, l'agent du trafic, s'il est indispensable, ne doit être là que comme surveillant, le signal automatique servant seul à la régularisation du trafic. D'après l'ingénieur Goodrich, le contrôle du carrefour devient nécessaire dès que le volume du trafic dépasse 1,200 véhicules (*) à l'heure, dans une seule direction (fig. 6) et (fig. 7).

2. La seconde méthode est celle de la signalisation automatique synchronisée, dans laquelle tous les signaux d'une même artère exécutent le même ordre au même moment. Ce



(*) Ce chiffre est pourtant contesté par divers spécialistes de la question.

D'après E. B. Lefferts (du « Public-Safety Department », Auto-club of S. California), la signalisation automatique, avec temps d'arrêt, est nécessaire aux carrefours dont les conditions sont les suivantes :

1. Carrefours à 2 voies d'intersection (quatre rues). Si l'intensité du trafic dépasse 1,500 voitures par heure, dont 25 p.c. roulant sur la voie secondaire.

2) Carrefours à 3 voies d'intersection (six rues). Si l'intensité du trafic dépasse 2,000 voitures par heure, dont 25 p.c. roulant sur une des voies secondaires.

3) Carrefours à 4 voies d'intersection (huit rues). Si l'intensité du trafic dépasse 2,500 voitures par heure, dont 25 p.c. roulant sur une des voies secondaires.

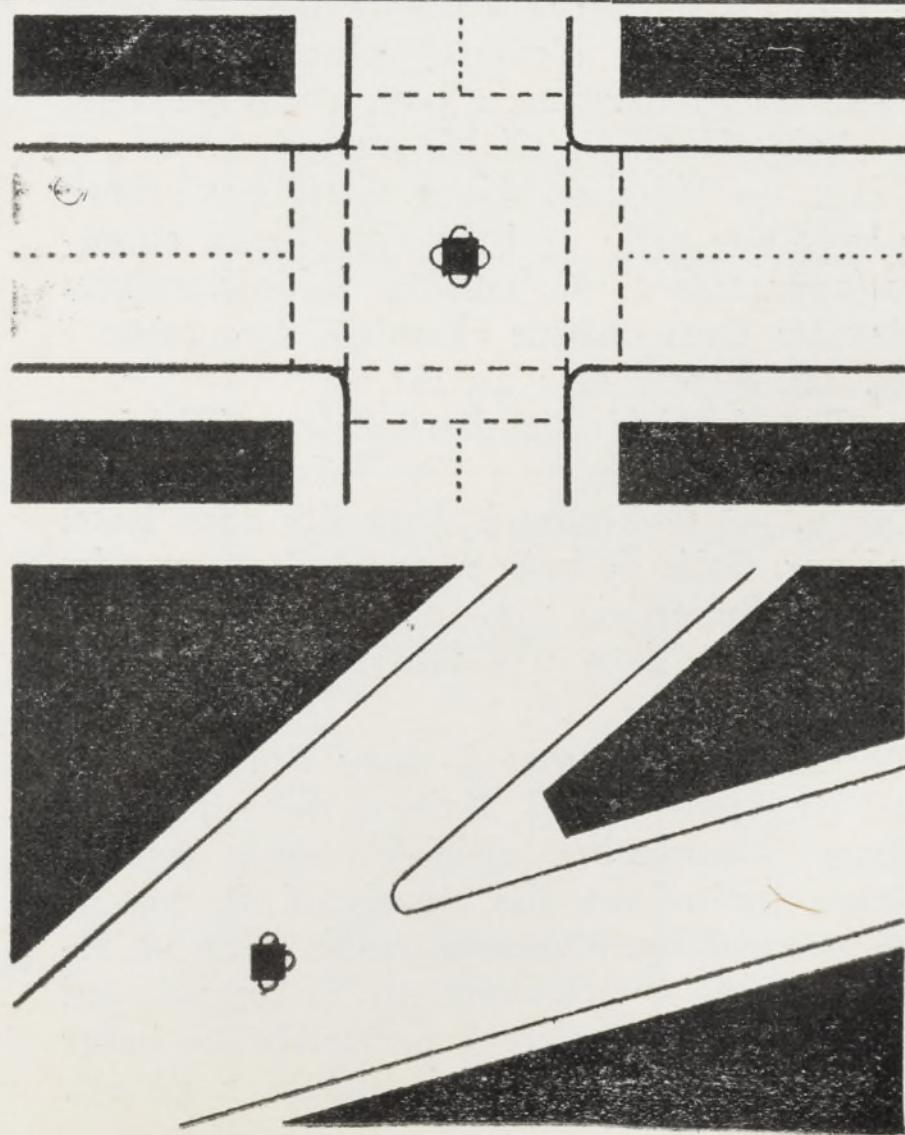


Fig. 7. — Deux exemples de localisation des postes signalisateurs.

LACITE

ARCHITECTURE • URBANISME • ART PUBLIC

ANNÉE 1932

VOLUME X

NUMÉRO 8

CONCEPTIONS NOUVELLES DANS LA CONSTRUCTION DES GRATTE-CIEL AMÉRICAINS

La plupart de nos lecteurs se souviennent sans doute des polémiques que suscita dans toutes les sphères de l'architecture, le jugement du concours organisé, aux E. U. A., il y a quelques années, par la Chicago Tribune en vue de l'élaboration des plans de l'édifice destiné à abriter ses bureaux.

Le projet gothicisant qui fut primé et réalisé, était l'œuvre de l'architecte Raymond Hood, connu par les nombreux gratte-ciel de style qu'il érigea. On lui opposait avec violence celui de l'architecte finlandais Eliel Saarinen, qui n'obtint que le deuxième prix. Ce projet apparaissait alors comme beaucoup plus objectif, plus prometteur d'avenir. Il incarnait l'idéal des architectes d'avant-garde, qui se groupèrent autour de Saarinen.

Et voici qu'aujourd'hui le même R. Hood enrichit le patrimoine de l'art moderne par la création du Mc Graw-Hill building, édifice où non seulement toute ornementation est absente, mais qui, de plus, témoigne d'une affinité frappante avec l'Usine qui

apparaît à l'avant-plan de la photographie que nous reproduisons (page 117).

Ce building construit pour la puissante maison d'édition Mc Graw-Hill, contient non seulement tous les bureaux de cette firme, mais également l'imprimerie, le hall de réception des marchandises et toutes les dépendances utiles à pareille entreprise.

Est-ce volontairement que M. Hood a sacrifié cette fois-ci toutes fioritures gothiques et autres, pour s'adonner au rationalisme pur, si souvent stigmatisé de bolchévisme? Cette conversion est si radicale que quelques vieilles barbes se sont sérieusement demandées s'il ne fallait pas le soupçonner d'avoir adhéré au programme de l'U.R.S.S. Hypothèse qui ne manque pas de saveur pour ceux qui sont au courant du rôle important incombant, dans ces vastes entreprises industrielles que constituent en Amérique les bureaux d'architecture, au « designer », et qui savent que cette fois-ci le designer s'appelle Alfred Kastner, celui-là même qui vient d'obtenir un premier prix



1. Projet (réalisé) de l'architecte R. Hood pour la " Chicago Tribune ".



2. Projet de l'architecte E. Saarinen pour la " Chicago Tribune ".

A la page ci-contre :

**3. The Mc Graw-Hill Building,
à New-York.**

Vue d'ensemble.

dans le concours organisé par le gouvernement soviétique pour un théâtre de foules à Kiew.

Mettons en compétition l'œuvre nouvelle du jadis gothicisant M. Hood et le projet de celui que l'on appelait autrefois le « si moderne » M. Saarinen. Que voyons-nous? C'est l'œuvre de Saarinen, cette fois-ci, qui nous apparaît comme anti-moderne parce qu'elle jongle avec des motifs gothiques à peine masqués par une ornementation soi-disant moderne.

Poursuivons l'examen des deux œuvres. Tout comme l'usine que l'on voit à l'avant-plan de la photographie, le Mc Graw-Hill building ne dissimule en rien l'ampleur des poutres horizontales qui ont une fonction essentielle dans un bâtiment destiné à recevoir de lourdes charges. Ces poutres horizontales sont nettement accusées.

Dans le projet de Saarinen, tant vanté jadis, ce procédé moderne de construction est dissimulé par des montants verticaux d'une massivité superflue, qui sont aussi irrationnels que ceux des gratte-ciel de Sullivan, lui aussi tant vanté en son temps.

Des préoccupations d'ordre économique ont guidé certainement les architectes du Mc Graw-Hill building. C'est ainsi qu'ils ont évité une hauteur exagérée, pour ne pas retomber dans l'erreur qui a rendu « inrentables » tant de gratte-ciel américains.

L'édifice, de base relativement étendue, a des surfaces murales relativement réduites; aussi les architectes n'ont pas été contraints à des sacrifices disproportionnés pour raidir contre la poussée du vent des parois trop hautes.

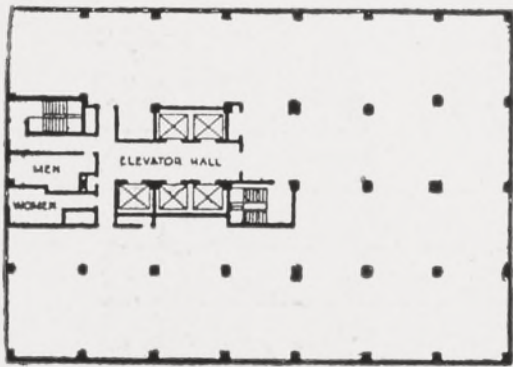
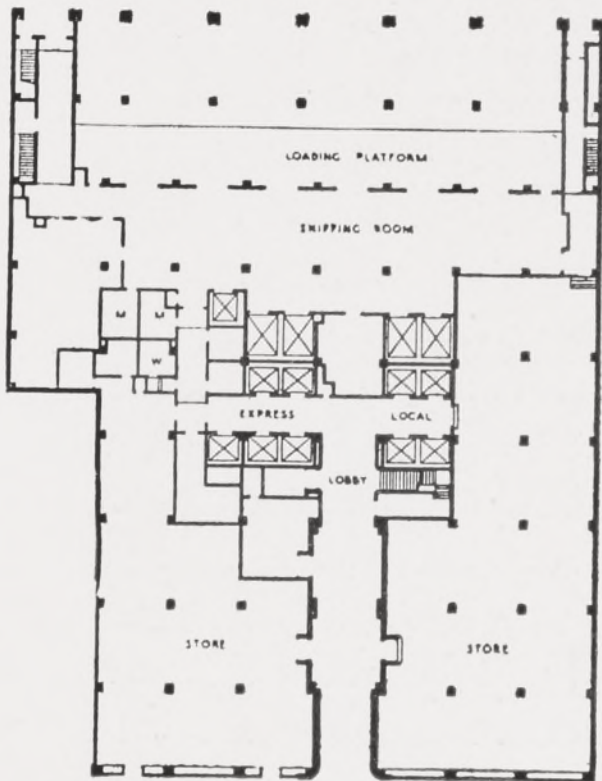
Ni murailles, ni encorbellements, ni ornements d'aucune espèce, ni cours intérieures ne grèvent le coût des surfaces murales.

Le plan terrier, lui aussi, s'efforce d'être d'une extrême simplicité. Nous voyons que



Architectes : Hood et Fouilhoux.
Collaborateur : Alfred Kastner.

The Mc Graw-Hill Building, New-York.



4. Plans du rez-de-chaussée et d'un des étages (éch. 1/1000).

Poids de l'acier mis en œuvre	7.800 T.
Nombre de fenêtres	3.150
Surface vitrée des façades	7.900 m ²
Surface chauffée	7.570 m ²
Hauteur de l'édifice	147,3 m.
Cube bâti	228.144 m ³
Superficie utile	42.749 m ²

A la page ci-contre :

5. Vue partielle du Mc Graw-Hill Building, New-York.

l'accès aux étages, pratiqué par des ascenseurs et des escaliers, est agencé de façon économique. Il en résulte un maximum de superficie utile pour les bureaux et ateliers. Les parois verticales tout autant que le plan terrier, sont disposés de manière à capter le plus de lumière diurne possible.

Les revêtements muraux usuels et fort coûteux, ont été remplacés par d'autres de fabrication plus moderne et moins onéreux, ce qui n'a pas empêché la réalisation d'un effet monumental impressionnant.

Le coût des fondations est, lui aussi, relativement minime; ceci est dû au fait que ce building étant bâti sur un rocher, un seul étage de caves a pu suffire.

En un mot, ici a prévalu la meilleure organisation des nécessités unie à une stricte économie des moyens. Le bâtiment, monumental sans être agressif, est resté strictement dans le cadre des exigences du problème.

Le gratte-ciel Mc Graw-Hill s'étend sur tout un bloc, compris entre la 42^e et la 45^e rue. L'entrée principale et les magasins sont situés dans la 48^e rue, tandis que l'entière du rez-de-chaussée du côté de la 45^e rue, est consacrée au chargement et à la réception des marchandises lourdes. Le hall qui est affecté à cet usage est simultanément accessible à cinq camions de dimensions énormes, ce qui évite l'encombrement de la rue.

Les quelques réflexions ci-dessus nous ont été suggérées par un commentaire publié dans l'excellente revue d'architecture, « Wasmuths Monatshefte », par son éminent directeur, Werner Hegemann.

Après dix années d'existence, cette revue vient d'être reprise par l'importante firme d'édition « Die Bauwelt », à l'amabilité de laquelle nous devons les clichés qui illustrent cet article.

St. Ch.



Architectes : Hood et Fouilhoux.
Collaborateur : Alfred Kastner.

DEUX TRAVAUX DE L'ARCHITECTE A.-C. DUESBERG

Les notes qui accompagnent les photos et plans reproduits ici sont les propres commentaires de l'architecte Duesberg. On lira avec intérêt les explications, écrites au fil de la plume, par un constructeur expérimenté — et dont les travaux font honneur au pays de Liège. Rappelons que la villa d'Heusy, dont il s'agit ici, fut récemment primée au concours pour le Prix Van de Ven 1932. La villa d'Embourg, reproduite plus loin, nous paraît plus caractéristique encore.

La réalisation de la villa de Heusy-Verriers a d'abord été envisagée avec un second étage compris dans la toiture suivant le mode traditionnel. Mais comme ce second étage ne devait comporter qu'une chambre d'amis, une chambre domestique et des greniers l'on a été amené à étudier l'aménagement de la chambre d'amis et de la chambre domestique à l'étage et celle des greniers dans le sous-sol. Cette disposition permettait l'économie du second étage.

Le sous-sol de cette habitation comprend la chaufferie, les caves à charbon, provisions, à vins, la buanderie et le séchoir joignant, ce qui est plus pratique que de reléguer celui-ci dans un grenier au second étage, et deux caves servant l'une de fruitier, l'autre de remise.

La construction n'ayant en élévation que la hauteur d'un rez-de-chaussée et d'un étage, la question de la toiture se solutionnait très logiquement par l'adoption de la toiture plate. L'auteur de cette construction n'a

aucun préjugé contre la toiture plate pas plus que contre la toiture à versants. L'idée de faire de l'un ou de l'autre parti un principe auquel l'architecte doit se ranger pour faire partie d'un groupement moderniste ou d'un groupement traditionaliste et réactionnaire semble le signe d'une compréhension très limitée des principes de l'architecture.

Aucun principe d'architecture ne s'oppose à l'adoption d'un mode de construction expérimenté et éprouvé.

Bien au contraire c'est un devoir d'adopter un système de construction nouveau et d'essayer d'obtenir par ce moyen de nouvelles formes architecturales.

Le mode de construction adopté est la maçonnerie de briques en élévation avec planchers en béton armé. Le plancher en béton armé avec pente en béton maigre formant toiture est recouvert de quatre couches de ciment volcanique.

Pour la villa de M. O. van Z., à Embourg-Liège, les façades ont été entièrement enduites jusqu'au soubassement en moellons de l'Amblève.

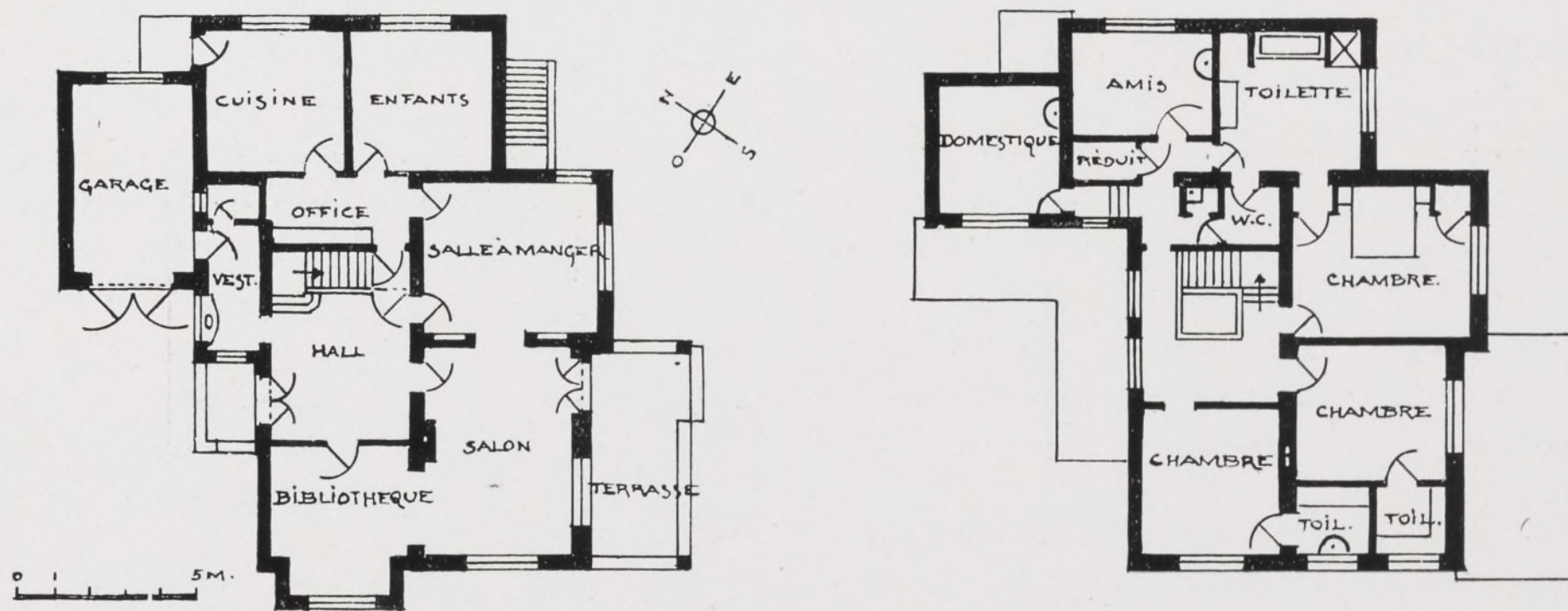
Dans la villa de M. H. H., à Heusy-Verriers, les murs extérieurs ont été exécutés en briques de Boom. Les linteaux en béton ont été enduits et ces bandes d'enduit continuées de manière à former un cordon continu autour des façades.

Les façades exposées ont des double murs. Le double mur est constitué par un mur extérieur d'une brique et une cloison intérieure d'une demi-brique. Entre eux, un



Villa à Heusy-Verviers, vue prise de l'est.

(Photo Duquenne.)



Plans du rez-de-chaussée et de l'étage.

**A.-C. Duesberg,
Architecte.**

**Villa à Heusy
Verviers.**



Détail de l'entrée.
(Photos Duquenne.)

espace de 0 m. 06 est ventilé par des trous d'aération en fonte. Le mur et la cloison sont réunis par des ancrages. Dans les embrasures des baies aucune liaison maçonnée entre le mur et la cloison mais fermeture de l'intervalle par du métal déployé enduit au ciment.



La difficulté si l'on veut répartir les double-murs économiquement est de déterminer les murs qui sont exposés aux vents humides. Ce sont dans notre pays les murs face à l'ouest et au sud-ouest, les plus grandes chutes de pluie ayant lieu par les vents de cette direction.

Les chutes de pluie par vent nord-ouest sont beaucoup moindres. Il est intéressant, à ce sujet, de consulter les statistiques dressées par l'Institut Royal Météorologique de Bruxelles.

Il faut donc fixer d'après l'orientation adoptée pour la construction les façades à protéger. D'après les expériences faites par l'auteur l'on peut adopter les bases suivantes :

Soit la rose des vents entourée d'un cercle (fig. 1). Ne sont pas influencées par les vents humides les façades parallèles à la direction nord-est, soit suivant les lignes A. B.,

et toutes les façades tangentes au demi-cercle tracé du côté nord-est, soit entre C., D., E.

Sont influencées par les vents humides les façades tangentes au demi-cercle du côté sud-ouest, soit entre C., F., E.

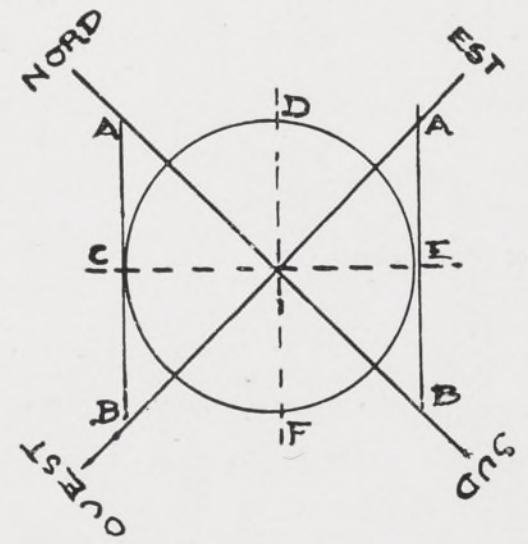


FIG. 1

Villa à Heusy Verviers.



La bibliothèque.

Dans ces constructions les locaux servant à l'habitation ont les planchers en béton recouverts de linoleum posé sur une couche de liège placée sur le béton lissé au ciment, sauf la salle à manger qui a reçu un parquet en chêne, le salon du tapis plein sur feutre. Tous les autres locaux sont carrelés, les escaliers en granito.

la couverture forme une surface couverte de sable et de gravier que ne complique aucun détail sauf les bandes solins des cheminées et du pourtour de la corniche;
3° La suppression du second étage rend plus commode et moins fatigante l'utilisation des différents locaux de l'habitation.

A. C. D.

Les avantages que présente le mode de construction de ces deux villas sont les suivants :

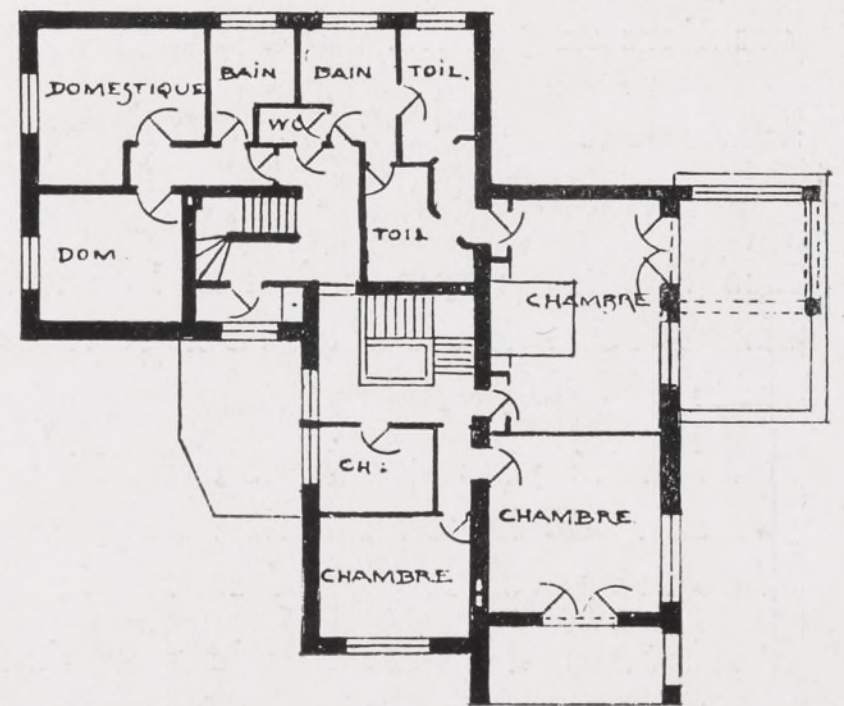
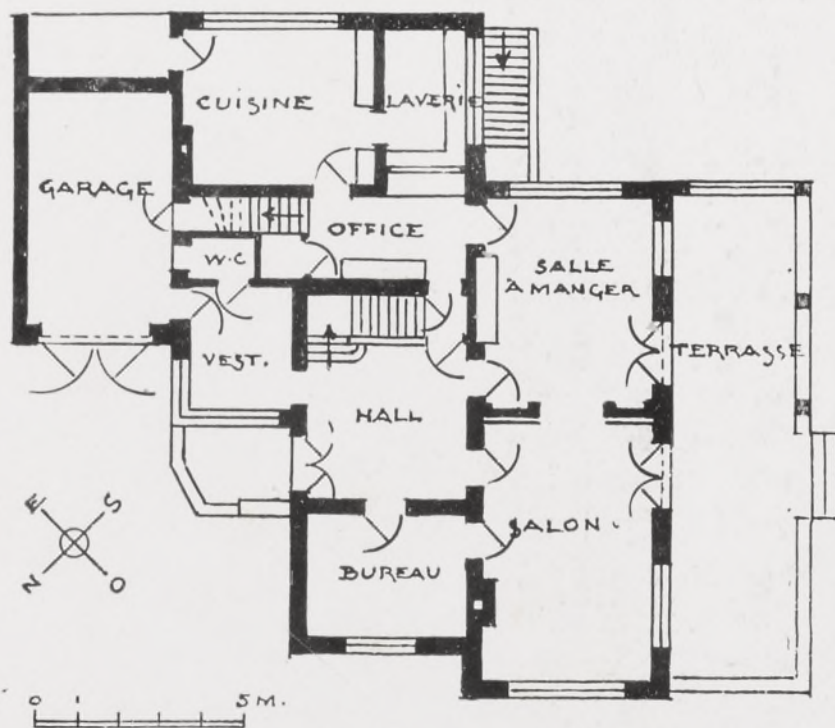
1° Sécurité plus grande contre l'incendie par suite de la construction des planchers et de la couverture en béton armé;

2° Absence de tous soucis que donnent habituellement les toitures à versants par suite de l'adoption de la toiture plate. Celle-ci ne présente aucune prise au vent, la matière bitumineuse et étanche qui constitue

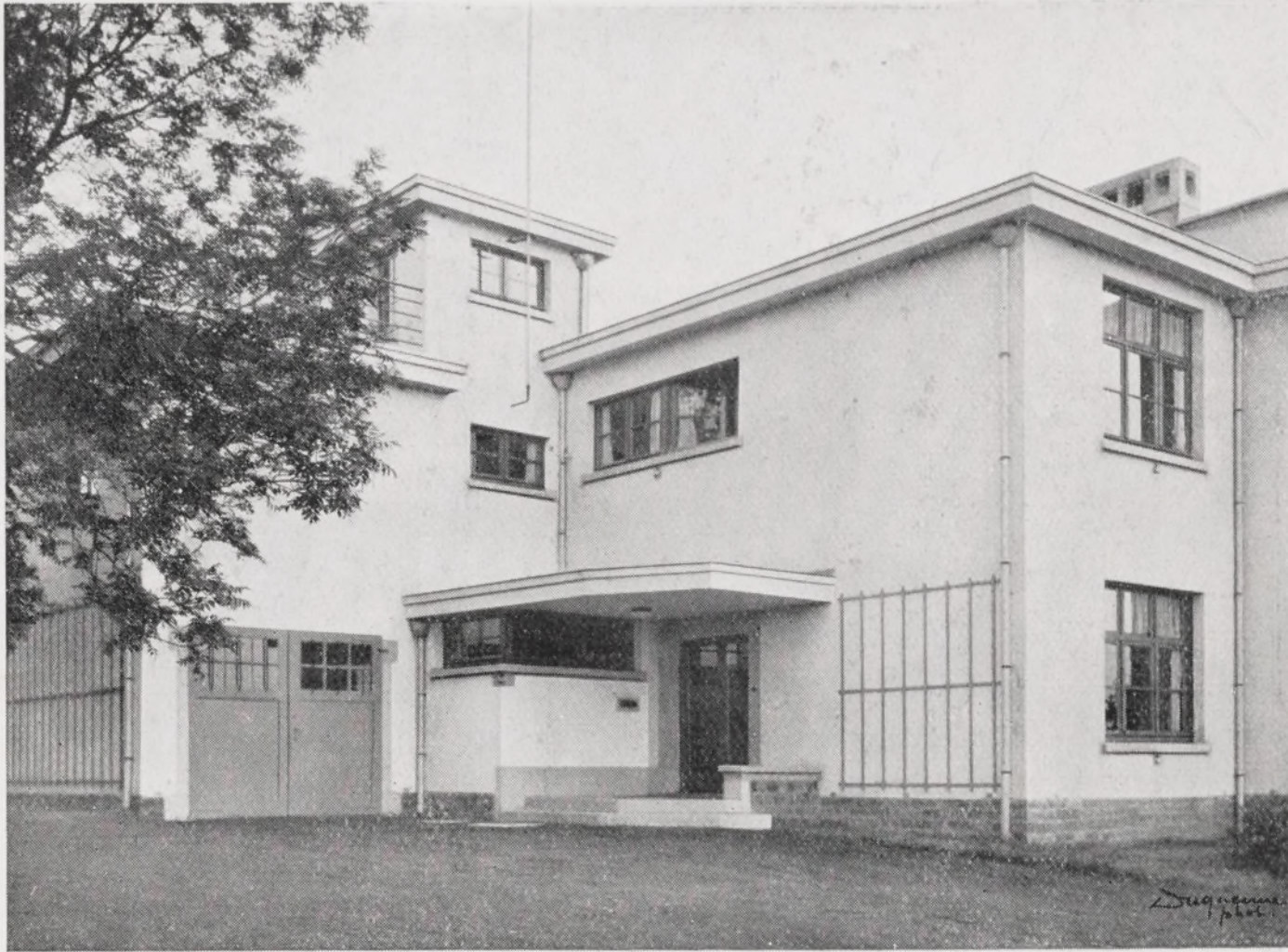


Villa à Embourg-Liège, vue prise du Sud.

(Photo Duquenne.)



Plans du rez-de-chaussée et de l'étage.



**A.-C. Duesberg,
Architecte.**

**Villa à Embourg
Liège.**

La façade nord, le porche d'entrée et le garage.



Le hall et le départ de l'escalier principal.

(Photos Duquenne.)

**Villa à Embourg,
Liège.**

Architecte :
A. C. Duesberg.



Vue de la salle
à manger.
(Photo Duquenne.)

**Liège. - L'Exposition
d'Architecture rationnelle.**

Nous avons reproduit, dans "Tekhne", du mois dernier, le jugement élogieux qu'avait porté la "Wallonie" sur l'Exposition d'Architecture rationnelle organisée à Liège par les soins du vivant groupe de "L'Équerre". Cette manifestation eut son succès; mais elle montre surtout que Liège possède une élite avertie, soucieuse du progrès architectural et urbanistique. Outre trois de nos collaborateurs, V. Bourgeois, L.-H. de Koninck et J. Moutschen, près d'une dizaine de jeunes architectes liégeois exposaient leurs travaux : I. Falise, E. Klutz, Montrieux, Jean Moutschen, E. Parent, P. Rousch, H. Snyers, etc.



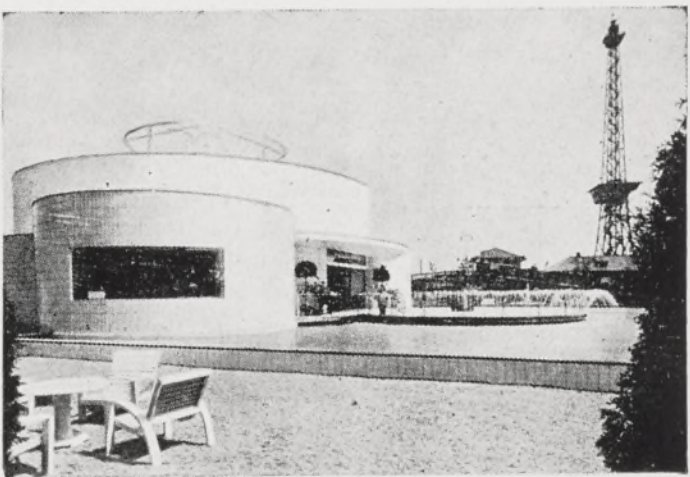
L'ARCHITECTURE INTERNATIONALE

Quelques bâtiments d'exposition.



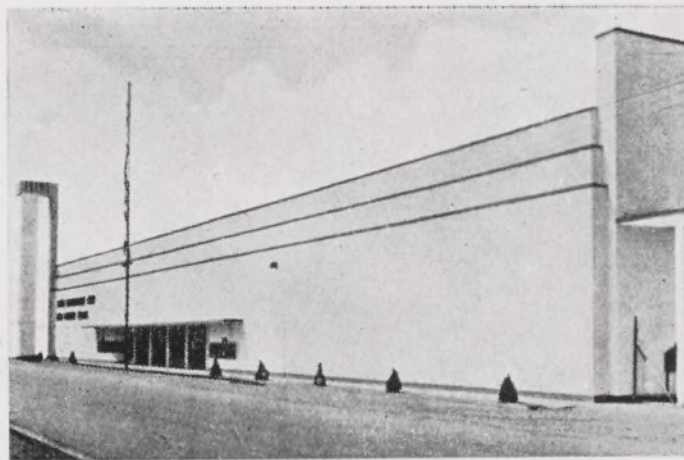
Section de l'Association des Architectes Allemands, à l'Exposition de Berlin.

Architecte : K. H. Tischler.



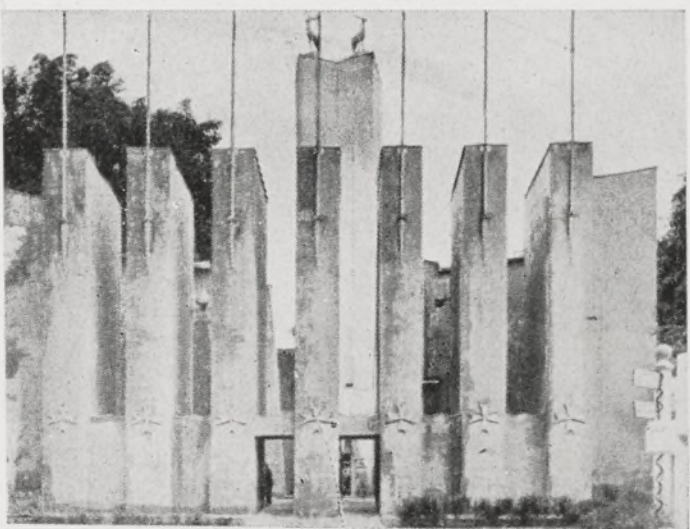
Pavillon de la Femme, à l'Exposition de Berlin.

Architecte : P. Behrens.

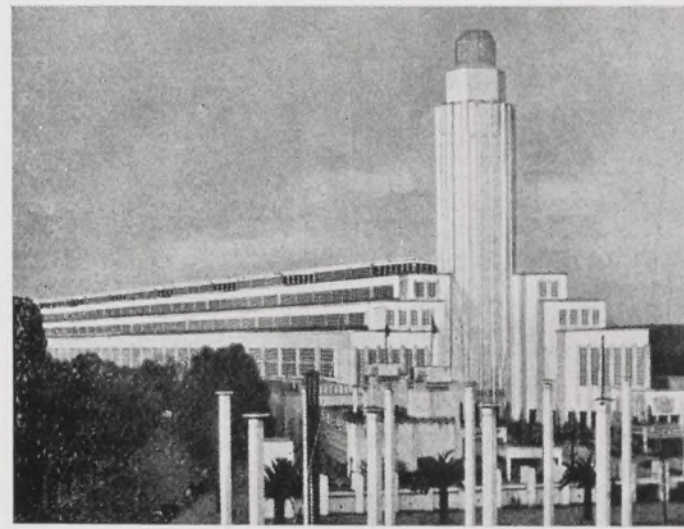


Bâtiment principal de l'Exposition d'Art Religieux Moderne, à Padoue.

Architectes : Miozzo et Mansutti.

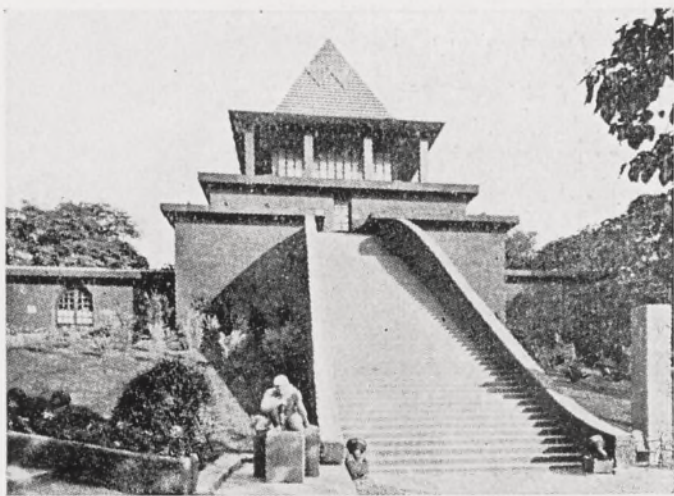
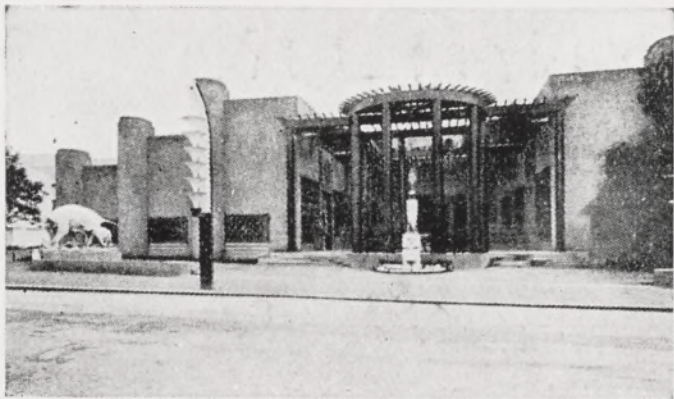


Succès commercial considérable, l'Exposition de Vincennes, vantant les bienfaits de la colonisation, fut un fiasco architectural.

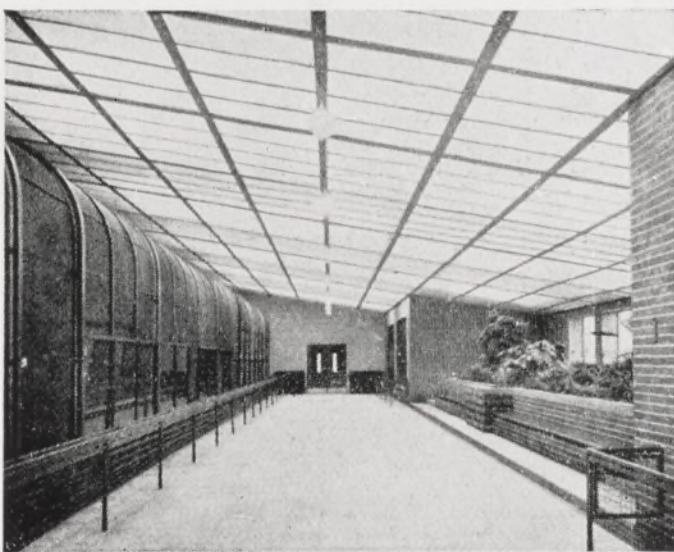


Ci-dessus et à gauche :

Exposition Coloniale de Vincennes,
Pavillon de Rhodes et pavillon métropolitain.



Constructions spéciales.



Un genre de constructions, qui s'apparente quelque peu à la technique des bâtiments d'expositions :

Nouvelle construction au Jardin Zoologique de Dusseldorf.

Architecte : H. C. Reisinger.

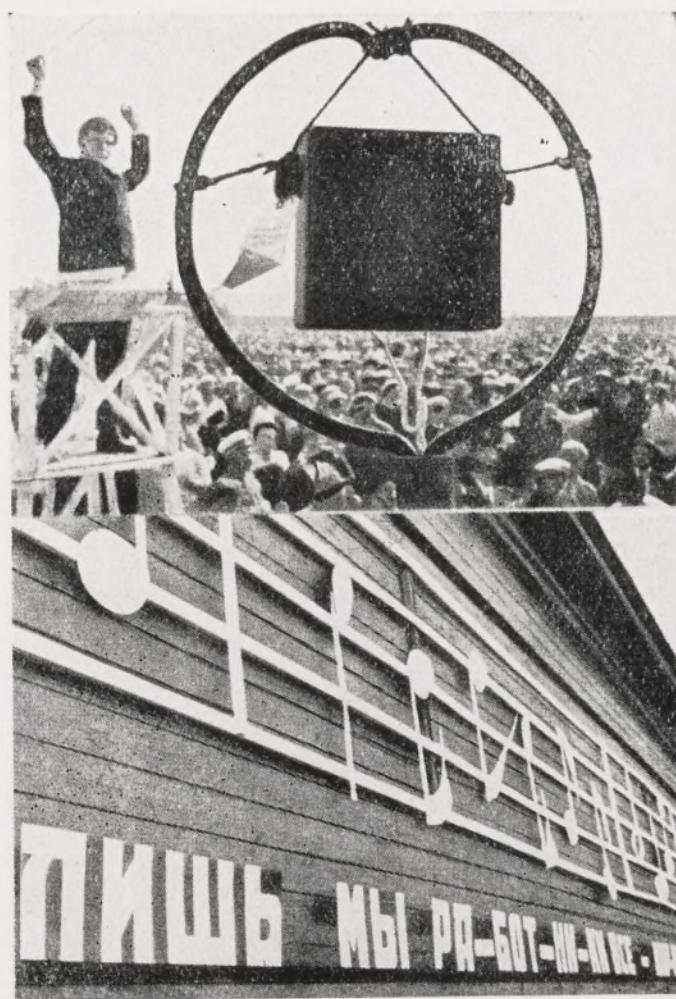
(D'après la revue " Baukunst ", mai 1931.)

Ceux qui ont vu l'Exposition de Vincennes comprendrons aisément pourquoi une revue d'architecture vivante ne peut guère disserter sur ce qui fut une vaste foire ahurissante. Ni les virtuosités de reconstitution d'architectures exotiques, ni les adaptations — les " interprétations " — de ces architectures ne présentent un intérêt réel.

En haut : **Pavillon des Beaux-Arts.**
Ci-contre : **Pavillon de Madagascar.**

Paris, 1931.

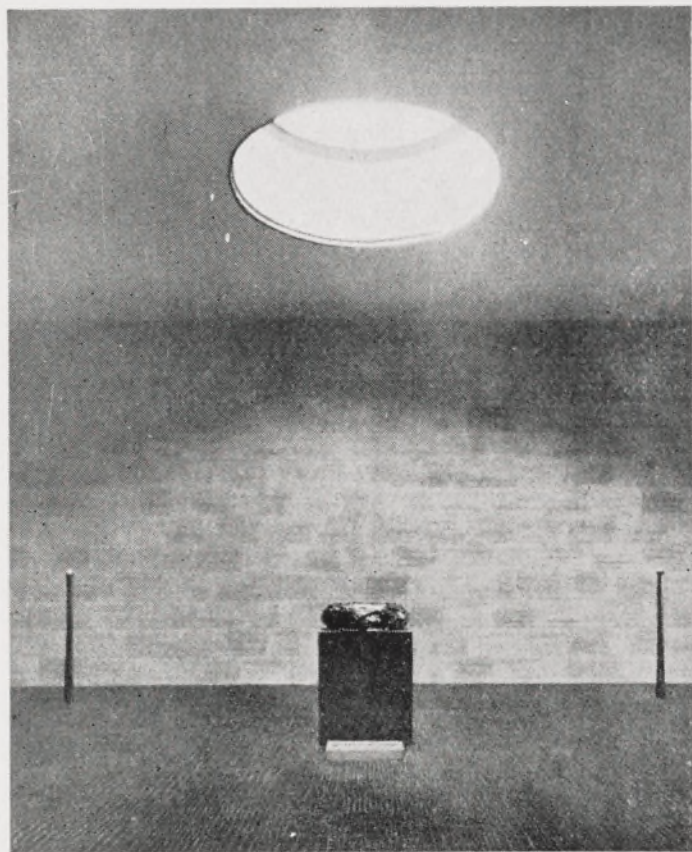
(D'après la " Construction Moderne ".)



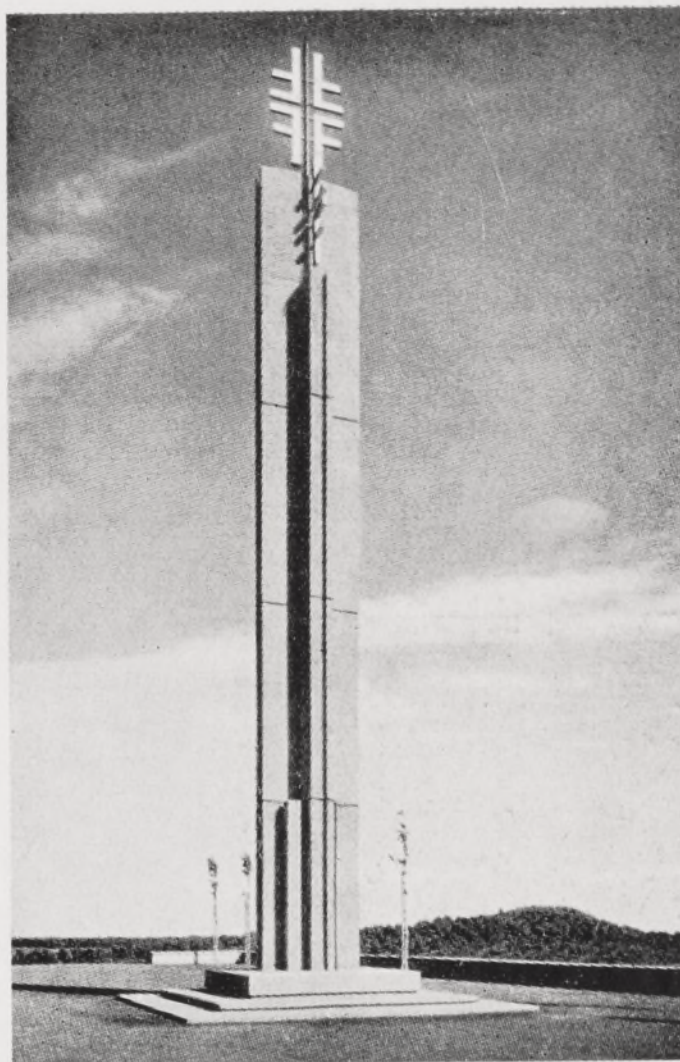
Construction provisoire pour la propagande politique en U. R. S. S.

Les Russes possèdent toutes les finesses de cet art plastique, qui emprunte au théâtre, au ciné et à l'architecture ses multiples ressources. (D'après " Das Neue Frankfurt ", N° 6.)

Monuments commémoratifs.



On sait qu'en général les Allemands ont mis de singulières recherches de sobre dignité dans la plupart de leurs monuments de guerre. En voici deux exemples caractéristiques.



A gauche :

Monument aux morts de la guerre.

Architecte : H. Tessenow.

(" Die Baugilde ", 12/31, Berlin.)

Ci-dessus : **Monument aux athlètes.**

Stade de Cologne. Archit. : Bongartz et Nolte.
(D'après " Baukunst ", N^{os} 5-6, Munich.)

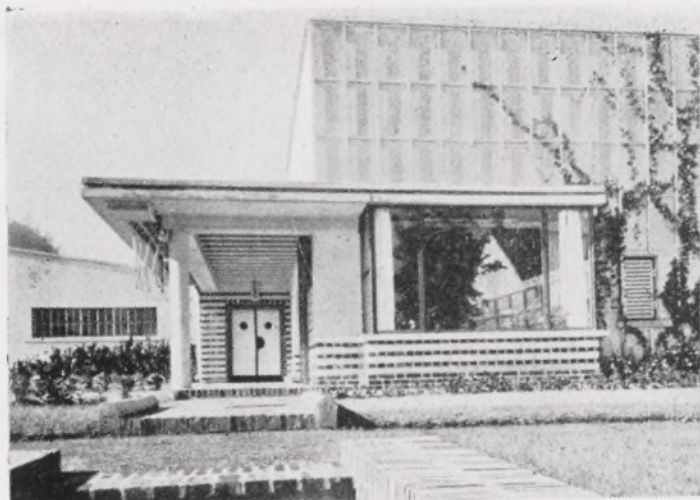
Bâtiments de Sport et d'Hygiène.



Ci-dessus : **Etablissement de Bains**

avec bassin à ciel ouvert. Architecte : K. Jahn.
(" Bauwelt ", Berlin, N^o 41.)

A gauche : **Etablissement de Bains, à Treptschin-Teplitz.** Architecte : Szalatnai.
(" Deutsche Bauzeitung ", Berlin, N^o 77.)



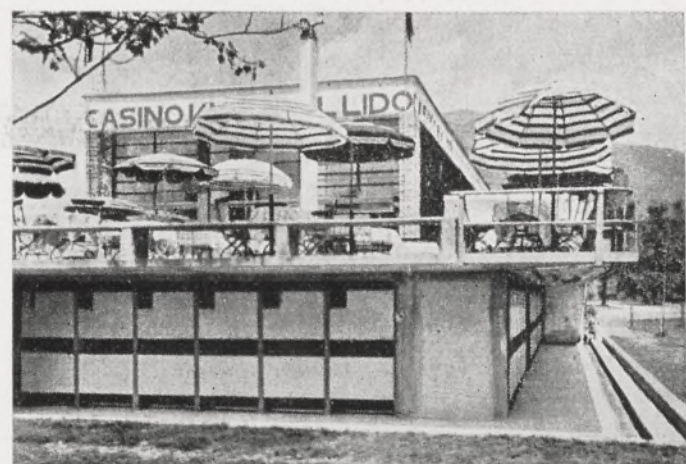
**Installation pour exercices gymniques,
à Baden (Vienne).**

Architecte : J. Tischler.
("Deutsche Bauhütte", Hanovre, N° 13/31.)



Refuge alpin, en Suisse.

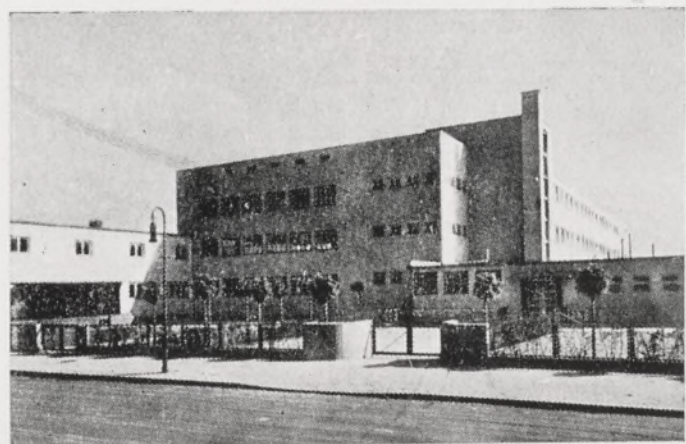
Architecte : Leuzinger.
(D'après "Der Baumeister", Munich, N° 7/31.)



**Etablissement de bains publics,
à Ascona (Suisse).**

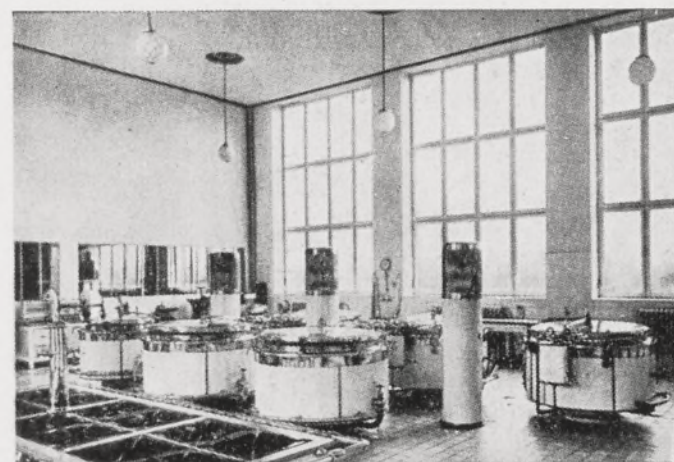
Architecte : O. Zollinger.
("Moderne Bauformen", Stuttgart, oct. 31.)

**Quelques bâtiments hospitaliers, homes,
construits en Allemagne.**

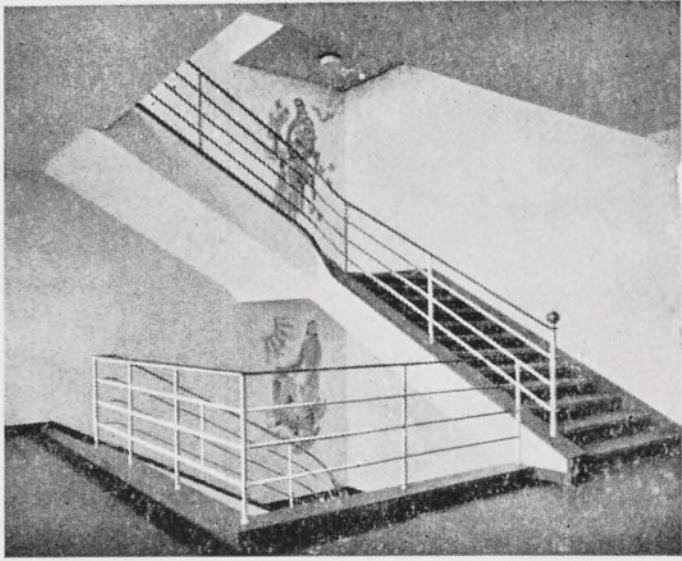


Asile pour Vieillards, à Berlin-Neukölln.

Architecte : K. Bonatz.

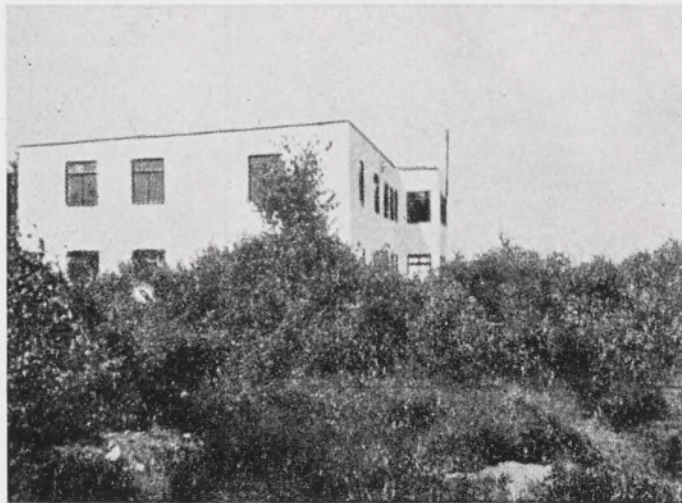


**Cuisine centrale de l'asile de Berlin-
Neukölln. (D'après "Bauwelt", Berlin, 5-3-31.)**



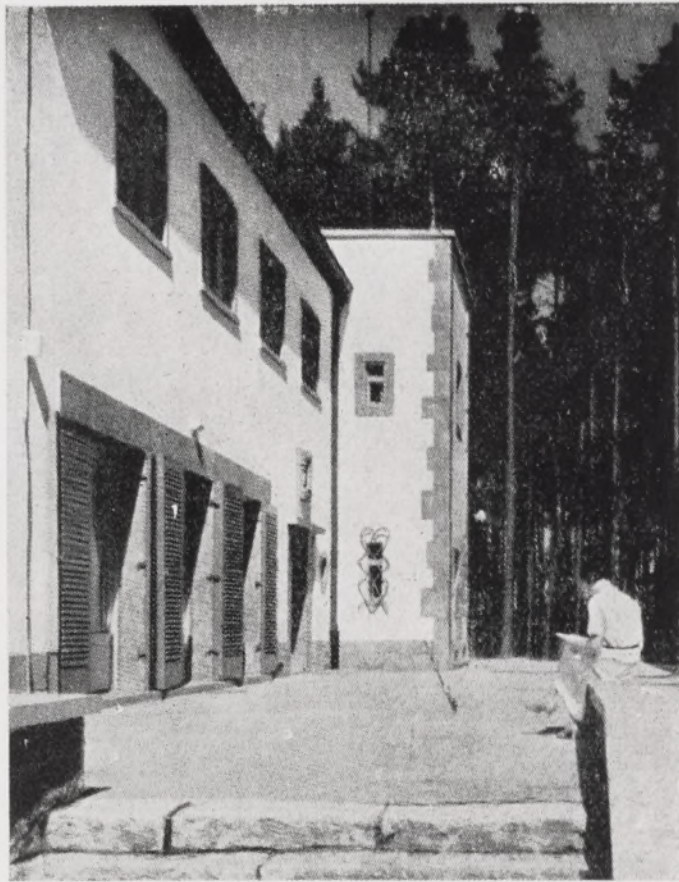
← **Escalier, nouvel Asile de Nuremberg.**

Architecte : Erdmansdorffer.
 (" Baukunst ", N° 9/31, Munich.)



Home pour la jeunesse, en Westphalie.

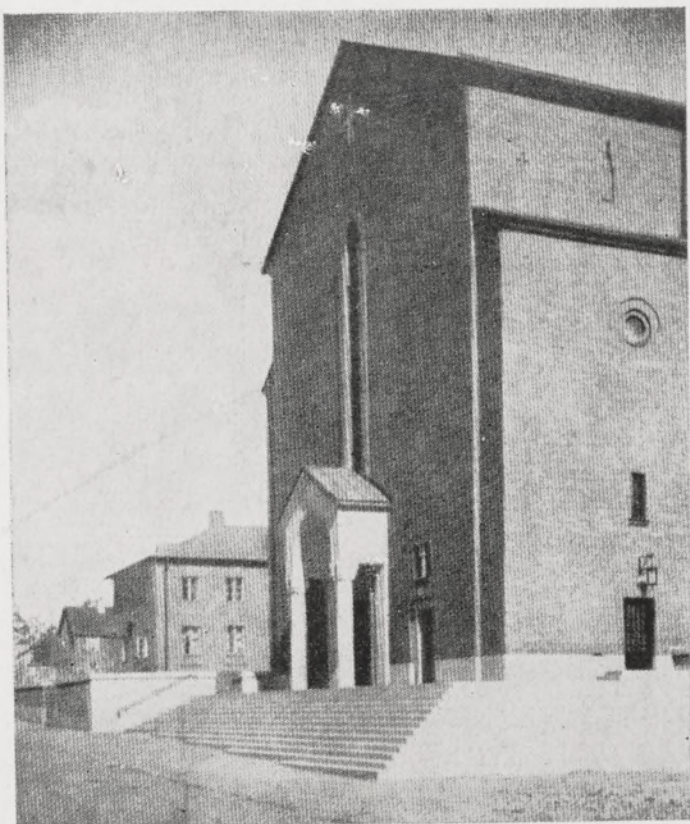
Architecte : Hofmann.
 (D'après " Das Neue Frankfurt ", N° 10/31.)



Home-pension, en Bavière.

Architecte : Ebert frères.
 (" Baukunst ", Munich, N° 9/31.)

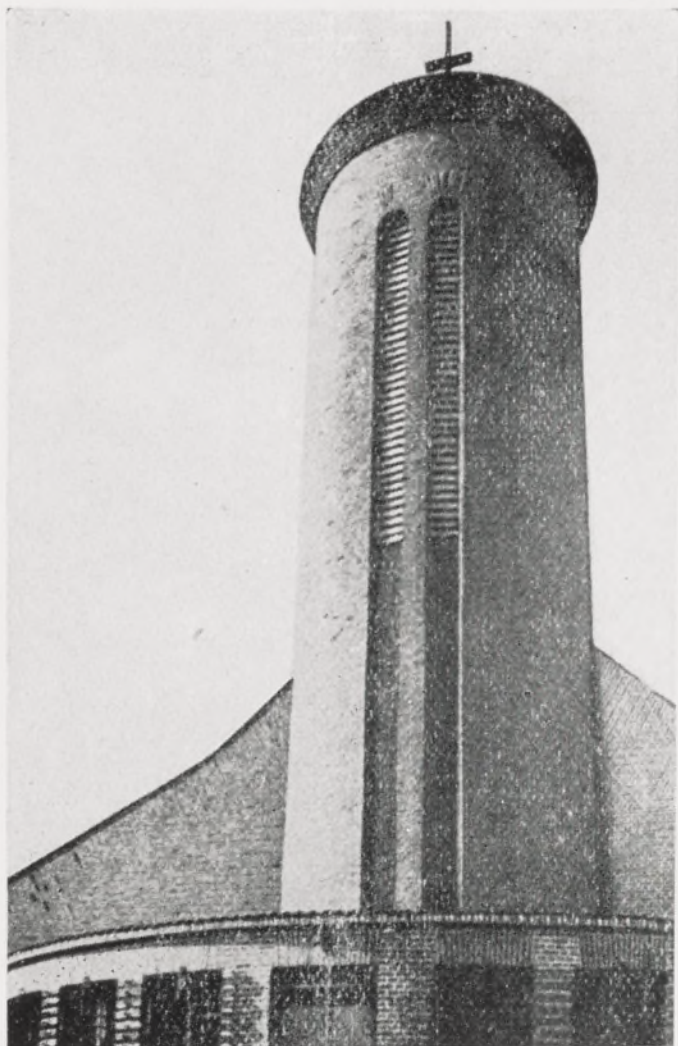
Edifices religieux.



Eglise à Vollgard (Finlande).

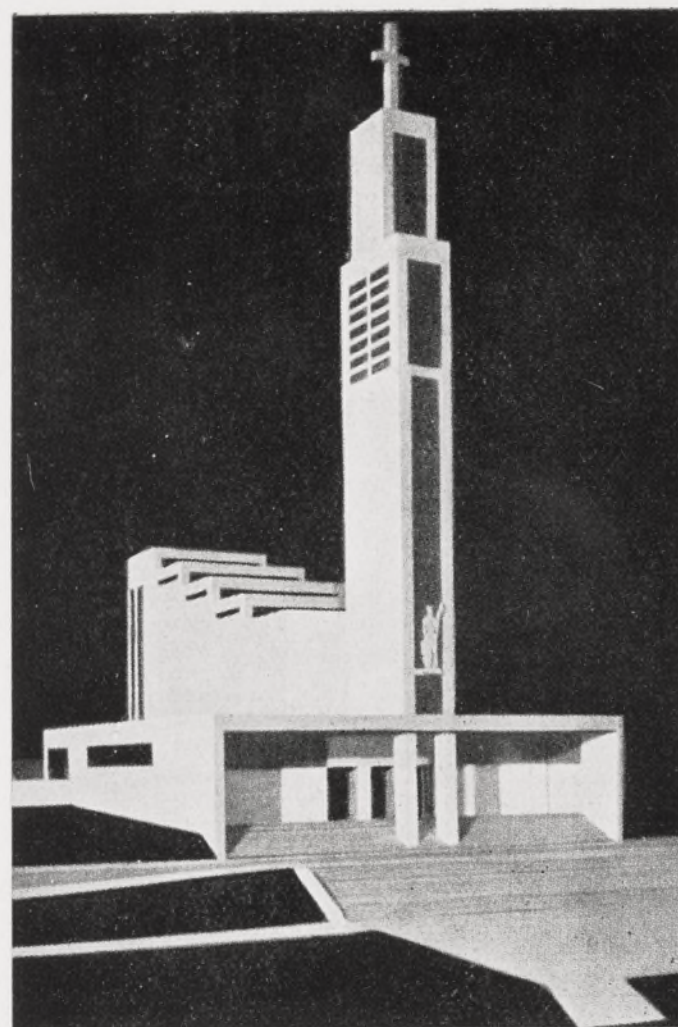
Architecte : Liljegvist.
 (D'après " Arkkitehti ", Helsingfors, N° 8/31.)

Il y a, en général, deux conceptions bien nettes qui orientent les constructeurs d'édifices religieux — tantôt une formule romantique, très pratiquée dans les pays du nord, incite l'architecte à sacrifier surtout à un décor volontairement sombre et grandiloquent — tantôt c'est la conception fonctionnaliste qui fait envisager un problème posé avec le plus de clarté possible, et où l'élément liturgique, lui aussi, semble rénové. Deux exemples illustrent, à la page suivante, ces deux conceptions opposées.



Eglise à Traar (Allemagne).

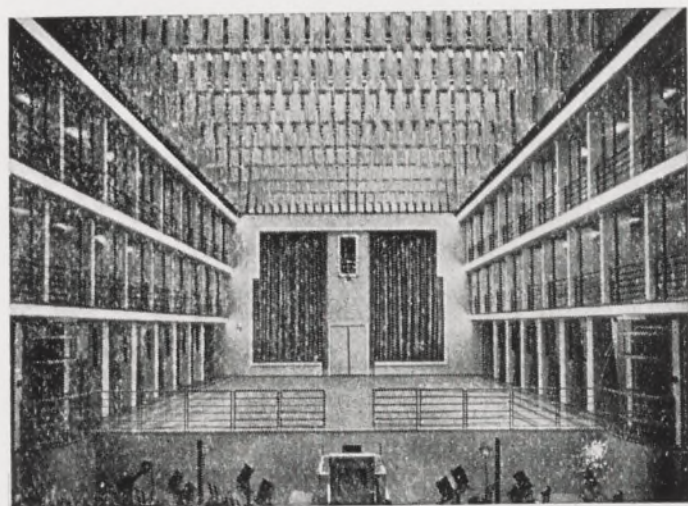
Architecte : B. Rotterdam.
 (D'après " Bauwelt ", Berlin, N° 39, qui réserve la plus grande partie de ce fascicule au problème de l'Eglise moderne.)



Eglise à Ursovice (Tchécoslovaquie).

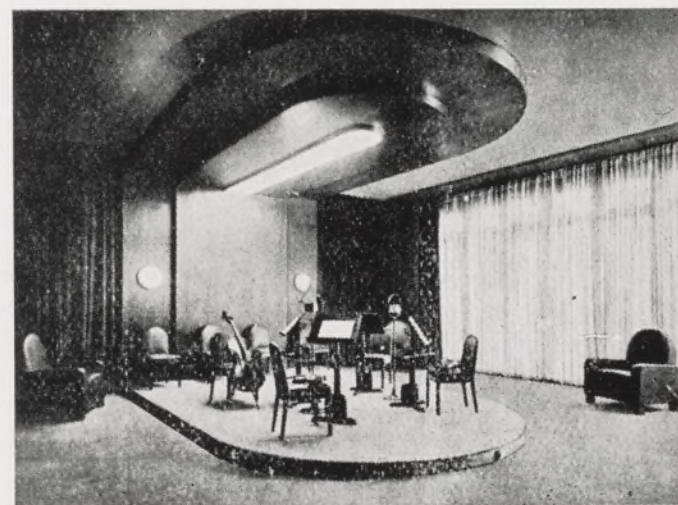
Architecte : J. Gocar.
 (D'après la revue italienne " Rassegna di Architettura ", Milan.)

Bâtiments récréatifs, Salles de Concerts et de Spectacles.

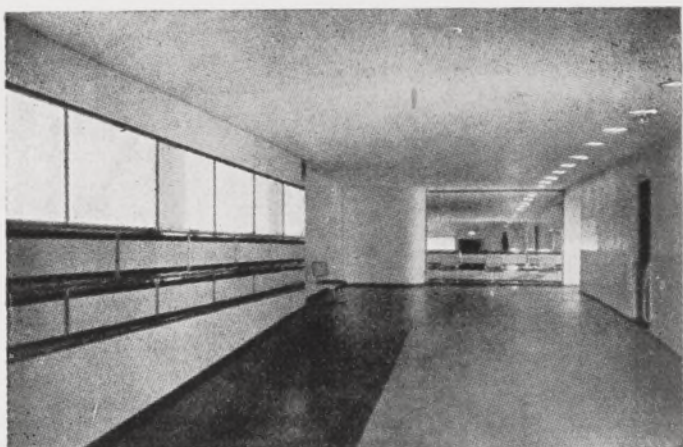


Radio-Hambourg.

Salle de concerts.
 Architectes : Puls et Richter.



Radio-Hambourg. Salle d'émission.
 (D'après la " Deutsche Bauzeitung ", Berlin, 16 avril 1931.)



Cinéma „Universum“, à Stuttgart.

Le foyer.

Architectes : Schmohl et Staehelin.

("Innen Dekoration", Darmstadt, III-31.)



Cinéma „Gaumont-Palace“, à Paris.

Architecte : Belloc.

Cette vaste salle, une des " plus grandes du monde ", peut contenir plus de 6.000 spectateurs.



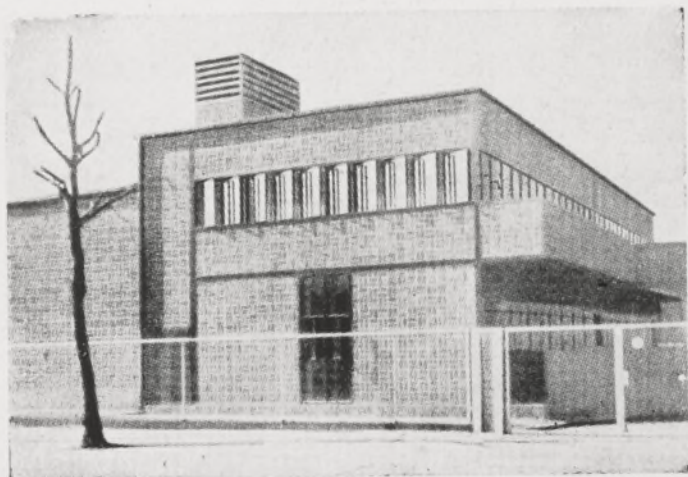
Cinéma „Metropol“, à Bratislava (Slovaquie).

Architecte : Tvarozek.

Les étages supérieurs de cette construction renferment des appartements.

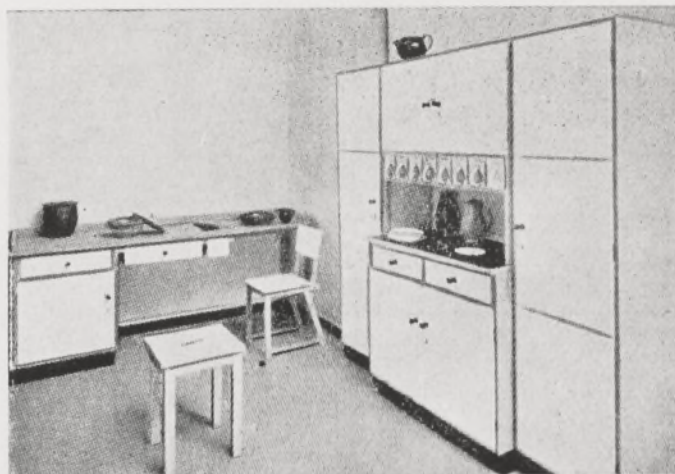
("Slovensky Stavitel", Prague, N° 5.)

Habitations, Villas, Intérieurs.



Villa. Architecte : E. Eiermann.

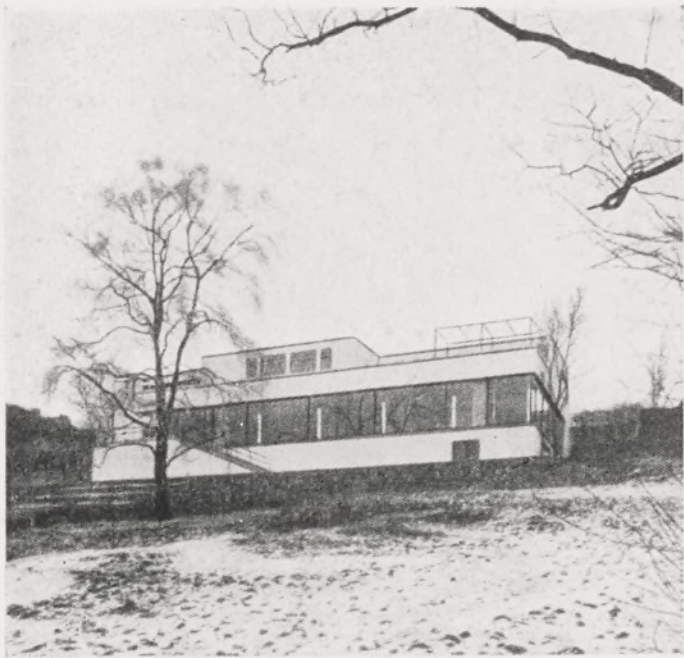
("Wasmuths Monatshefte für Baukunst", Berlin, III-31.)



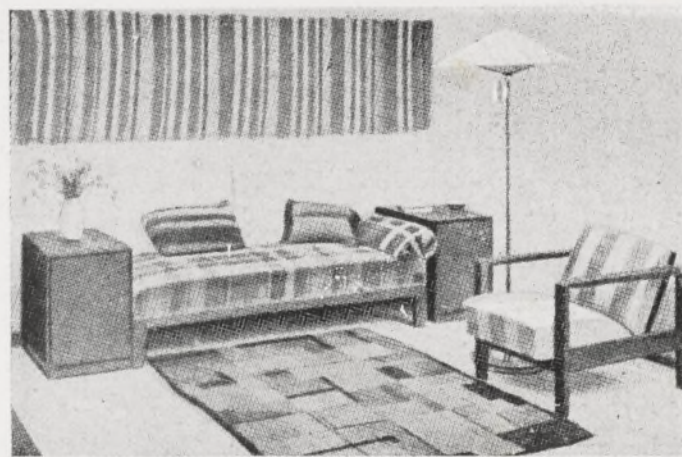
Cuisine d'habitation.

Architecte : E. Dieckmann.

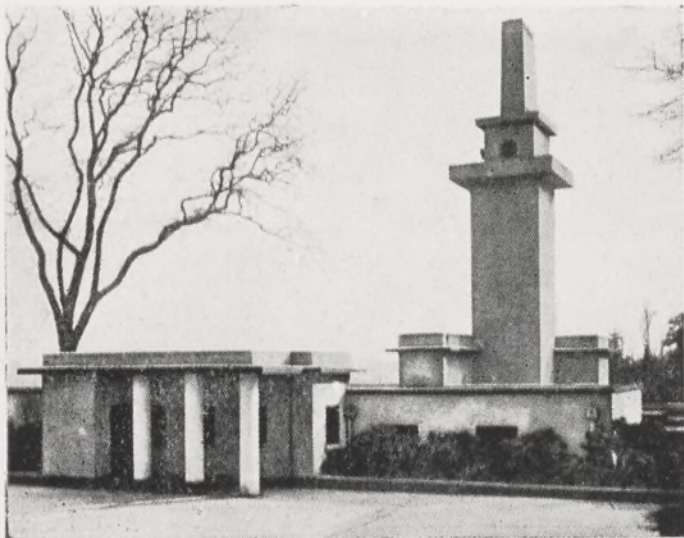
("Das Schöne Heim", Munich, III-31.)



Villa à Brno. Architecte : Mies van der Rohe.
 (" Bauhaus ", Dessau, I-31.)
 Un des plus beaux exemples de l'habitation particulière moderne.



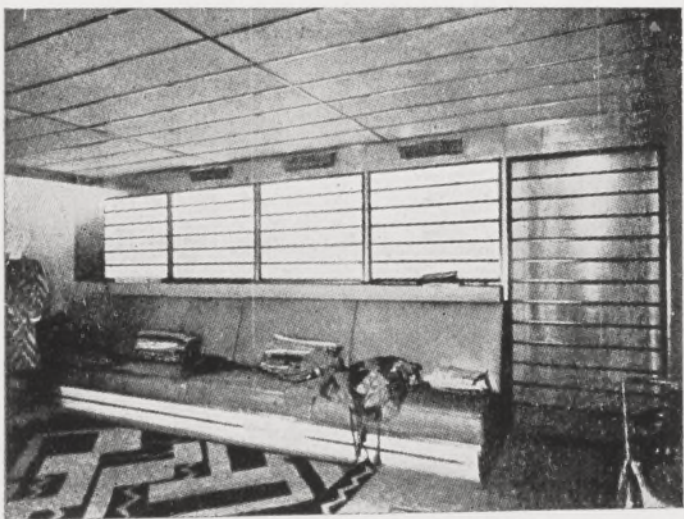
Salle de séjour. Architecte : E. Dieckmann.
 (" Ter ès Forma ", Budapest, III-31.)



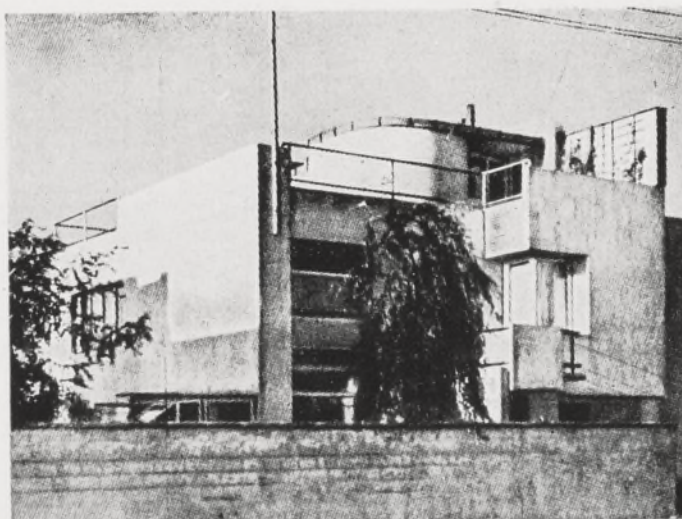
Villa à Garches. Architecte : Veissière.
 Un bel exemple d'aberration décorative.
 (" L'Architecte ", Paris, V-31.)



Studio. Architecte : Desny.
 (" Art et Décoration ", Paris, II-31.)



Living-Room, en Angleterre.
 Architectes : Etchells et Welsh.
 (" L'Architecture d'aujourd'hui ", Paris, I-2-31.)



Villa à Zoliborg (Pologne).
 Architecte : Brukalsey.
 (" Architektura ", Varsovie, I-31.)

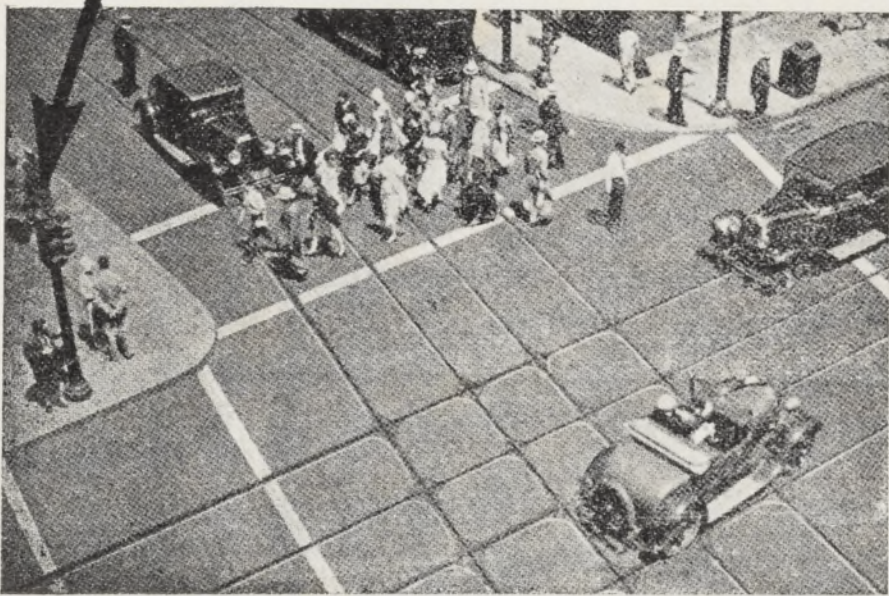


Fig. 8. — Carrefour typique, à Pittsburg (Pennsylvanie). La flèche montre l'appareil signalisateur, auquel il fut donné cet emplacement parce que les voies de tramways occupent le centre du carrefour.

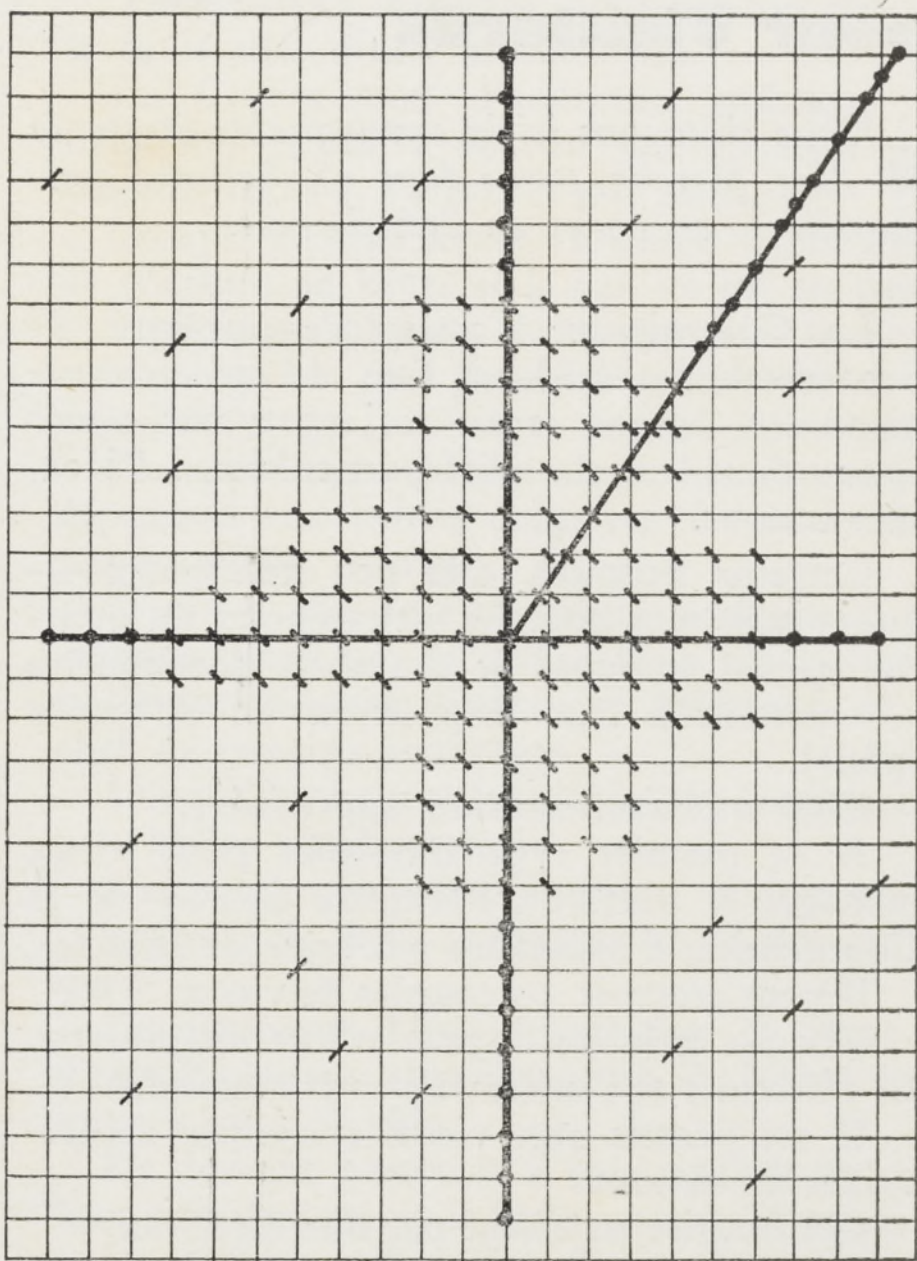


Fig. 9. — Diagramme d'une installation complète de signalisation automatique progressive, fonctionnant par station centrale. On y distingue : les appareils placés aux carrefours

système tombe en défaveur parce qu'il gaspille, en réalité, le temps dont disposent les usagers des véhicules.

3. Il a été remplacé, en beaucoup d'endroits, par la *signalisation automatique progressive*, dans laquelle le trafic s'exerce par groupes de véhicules, ceux-ci se déplaçant sans interruption; les signaux, au fur et à mesure qu'ils les atteignent, leur ouvrent l'accès de la voie. Ce système a toute son efficacité lorsqu'il est pratiqué à l'aide d'une station centrale, commandant un quartier de ville tout entier. Dans l'application de la signalisation progressive, l'opérateur se base sur une vitesse véhiculaire préalablement déterminée par les calculs, lesquels tiennent compte de la longueur des voies entre chaque intersection, de la densité du trafic aux diverses heures de la journée, etc. Ce système, enfin, donne tout son rendement lorsqu'il s'agit de réseaux artériels réguliers, comme c'est le cas dans de nombreux centres urbains d'U. S. A. (Fig. 9.)

4. Le dernier système, et le plus récent, de contrôle automatique des carrefours est celui de la signalisation actionnée par les véhicules eux-mêmes (« traffic-operated signals ») (fig. 10). Les appareils utilisés sont basés sur des principes de photo-électricité. Une boîte longitudinale est encastrée, à l'endroit choisi, dans le pavage d'une voie circulatoire, à proximité du carrefour. Le véhicule qui franchit cette boîte lui masque la lumière, ce qui a pour effet d'établir un contact électrique avec l'appareil signalisateur, lequel livre passage, s'il y a lieu. Tel est schématiquement, le fonctionnement de ce système qui, en pratique, a fait preuve d'une extraordinaire souplesse, puisque non seulement il régularise normalement le cours du trafic, mais aussi il se charge de la circulation des piétons et de celle des véhicules qui n'actionnent pas la boîte photo-électrique. Enfin, ce système peut réduire considérablement les retards causés aux intersections, lorsqu'une judicieuse coordination des appareils placés aux divers points de croisement d'une artère, est méthodiquement appliquée. Dans ce cas, les véhicules se déplacent en groupes,

principaux et reliés à la station (✓); les appareils placés sur les chaussées-interurbaines (.) et les appareils isolés, aux carrefours importants (x).

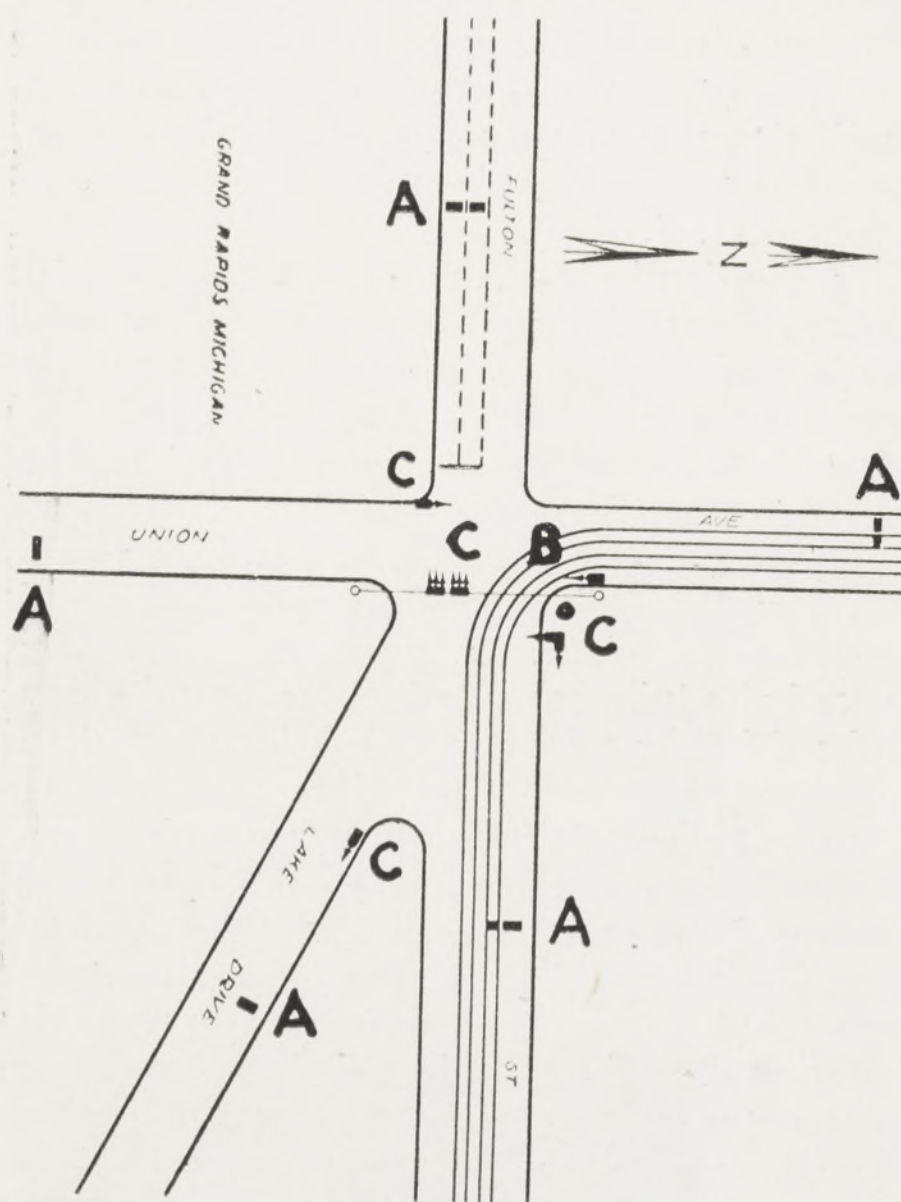
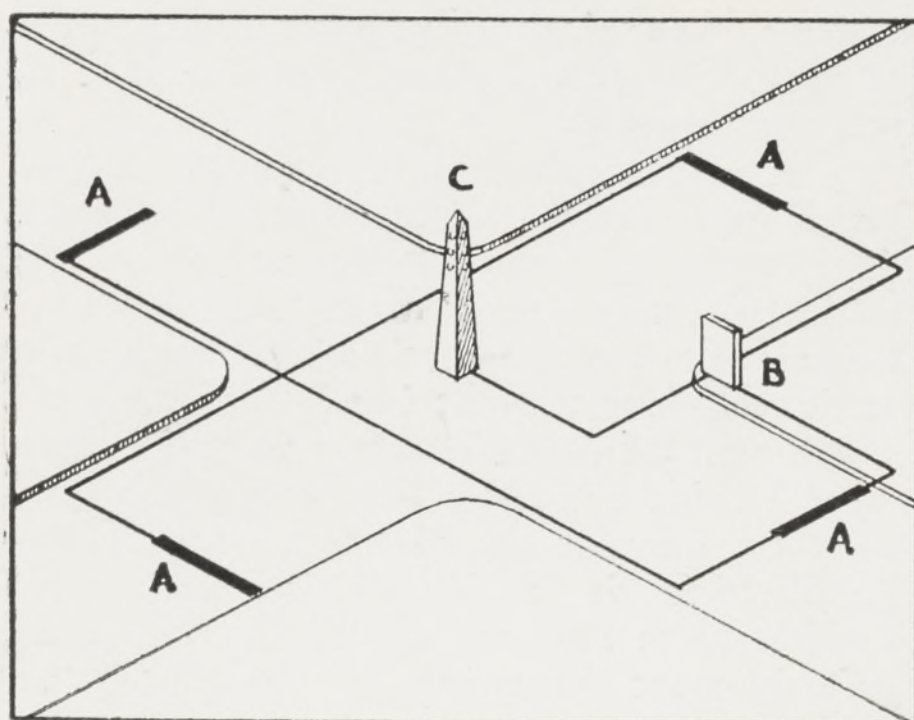


Fig. 10. — Signalisation actionnée par les véhicules. En haut, schéma du principe; en bas : application réalisée à Grand Rapids (Michigan).

A. Boîtes enregistreuses, fonctionnant au passage des véhicules. B. Poste de contrôle, qui « reçoit l'information » transmise par A, et actionne C, les signaux.

dont le cours est ininterrompu. Le « traffic operated control », la dernière acquisition de la science du trafic urbain, connaît un succès remarquable aux Etats-Unis, où ce système est appliqué dans 21 Etats, par plus de 150 municipalités.

Le problème si complexe du trafic urbain a deux exigences essentielles qui doivent être satisfaites : la sécurité des citadins et le rendement normal aisé du système artériel des villes. Il n'est assurément pas inutile que les organismes municipaux et ceux intéressés au trafic urbain connaissent et apprécient les efforts des techniciens et des villes d'outre-Atlantique.

E. H.

Etude sur les Hospices pour Vieillards

Nous clôturons ici la remarquable étude de M. Aug. Merckx, parue dans « L'Action Communale », au cours de l'an dernier.

La Commission d'assistance publique de Schaerbeek a remédié à l'un de ces inconvénients en faisant servir les repas aux vieux époux dans leur chambre particulière, à l'Hospice Latour.

Certains hospices, très peu nombreux — qui comportent pour les vieux époux un quartier spécial composé de chambres particulières — mettent à leur disposition un réfectoire spécial.

C'est une amélioration appréciable.

A ce premier type d'hospice pour vieux ménages se rattache l'Hospice Specq de la Commission d'assistance publique de Malines.

Il peut recevoir 30 couples de vieux.

Chaque ménage dispose d'une chambrette. Le réfectoire et l'infirmierie sont communs.

Il est permis aux vieux conjoints de travailler au dehors.

Cet hospice est dirigé par une directrice.

Il existe dans notre pays une seconde forme, un second type d'institution pour vieux ménages indigents : cette institution ne pourvoit pas à l'entretien complet des vieux époux; elle tient par certains de ses aspects à l'hospice, mais s'inspire de plus en plus, sous l'influence

T E K H N É

des idées nouvelles, de l'assistance par l'habitation.

A ce type appartient l'Hospice Jouët-Rey pour vieux ménages de la Commission d'assistance publique de Bruxelles.

Cet hospice comprend deux rangées, deux groupes de 16 maisonnettes contiguës, situées dans un enclos emmurailé.

Un jardin commun s'étend devant chaque groupe de maisonnettes.

Il y a deux portes dans l'enclos; celles-ci sont ouvertes le matin et fermées le soir, à une heure déterminée.

La liberté des pensionnaires est donc limitée à ce point de vue.

Ces 32 maisonnettes comportent chacune deux pièces : une cuisine, une chambre à coucher, un w.-c., une petite cour à charbon et un grenier.

Trente-deux ménages indigents ont chacun la jouissance d'une maisonnette.

La Commission d'assistance publique de Bruxelles alloue à chacun des ménages une pension fixée à 15 francs par mois.

Chaque ménage reçoit, en outre, 1,000 kilos de charbon en hiver et le gaz ne lui est porté en compte qu'à raison de 14 centimes le mètre cube pour les 100 premiers mètres cubes, le supplément de la dépense restant à charge de l'administration. Mais toute consommation dépassant 100 mètres cubes est due en totalité par les vieux ménages.

Il n'y a pas de frais d'administration, un ménage choisi par la commission étant chargé de la surveillance générale et jouissant, de ce chef de certains avantages.

Un vieillard entretient le jardin moyennant une légère rétribution.

Les vieux conjoints jouissent également de la gratuité de soins médicaux et pharmaceutiques.

Ils disposent d'une installation de bains et d'une buanderie commune, où ils lavent leur linge à tour de rôle.

Ils doivent pourvoir à leur nourriture et à leur habillement et à leurs autres dépenses, à l'aide de leur prébende et d'une partie de leur pension de vieillesse.

Ils règlent leur vie comme ils l'entendent et jouissent d'une liberté et d'une indépendance analogue à la nôtre mais doivent être rentrés à 9 heures du soir.

La Commission d'assistance publique de

Mons possède l'Hospice Glépin, pour 30 vieux ménages.

Chaque ménage dispose comme logement de deux pièces.

L'éclairage électrique, le chauffage, les soins médicaux et pharmaceutiques sont gratuits.

Les époux doivent pourvoir à tous les autres besoins au moyen d'une pension de 150 francs par mois et par ménage.

L'Hospice Glépin est dirigé par une directrice assistée d'une économe. Ce sont, à mon avis, des frais d'administration inutiles.

Le service de concierge est rempli par un vieux ménage.

A Bruges, l'institution des petits hospices ou « Maisons-Dieu » (Kleine Godshuizen) pour vieux époux est la continuation de fondations hospitalières du Moyen-âge (le plus ancien remonte à 1337) et relève également de la Commission d'assistance publique de cette ville.

Ce sont des maisons isolées, s'il n'y a qu'un ménage, ou formant enclos, s'il y en a plusieurs.

Cette institution comprend aujourd'hui cent dix habitations disséminées dans différents quartiers de la ville de Bruges.

Une allocation mensuelle est accordée à chaque époux. Des secours spéciaux leur sont accordés dans des cas exceptionnels.

Tout secours est supprimé si les vieux époux jouissent de la pension de vieillesse.

Dans chaque maisonnette, il y a un lit et un poêle qui restent la propriété de l'administration.

Les vieux époux s'occupent eux-mêmes de leur ménage.

Il n'y a pas de buanderie commune ni de baignoires à l'usage des vieux ménages.

Il existe un règlement général concernant l'occupation de ces maisonnettes. Les dispositions en sont simples : l'une d'elles prévoit que tous les jeudis, de 9 à 11 h. 30 du matin, l'inspecteur des maisonnettes recevra au secrétariat de la Commission d'assistance les communications, les plaintes et les demandes des occupants et leur donnera la suite qu'elles comportent.

Bien que la Commission d'assistance publique de Malines possède un hospice pour vieux ménages, elle vient encore de construire 33 petites maisons pour vieux ménages indigents comptant ensemble 120 ans. Elle envisage la

possibilité d'autoriser, par mesure exceptionnelle, une troisième personne, désignée par les vieillards, à habiter la maison pour leur venir en aide.

C'est une heureuse innovation, à la condition toutefois que la personne autorisée à cohabiter avec les vieux conjoints ne soit pas une charge, mais une aide, un soutien, une société pour eux. Elle est appelée à rendre des services à nombre de vieux époux dont l'état de santé laisse à désirer.

C'est à Gand que l'œuvre des vieux ménages indigents est la plus intéressante.

La Commission d'assistance publique de Gand ne possède pas d'hospices pour vieux ménages, mais plusieurs groupes de maisonnettes dont l'usage gratuit est accordé à de vieux conjoints indigents.

La faveur qu'inspire cette œuvre dans la classe laborieuse de la ville des Artevelde est telle que la Commission d'assistance publique vient encore d'en construire huit, ce qui porte leur nombre à 73.

L'occupation gratuite d'une maison par un vieux ménage n'implique pas nécessairement l'allocation d'un autre secours, mais une assistance complémentaire en numéraire, en nature, en soins médicaux et pharmaceutiques, peut être accordée et l'est généralement.

Les vieux époux sont autorisés à parfaire leurs ressources en se livrant chez eux ou au dehors à de menus travaux.

Ils ne sont soumis à aucune discipline : ils entrent et sortent de leur maison quand bon leur semble. Ils doivent simplement se conformer à certaines conditions qui ressemblent à celles imposées aux locataires.

Cette œuvre n'entraîne que peu de frais d'administration et très peu de surveillance.

L'institution pour vieux ménages de Gand rompt résolument avec la routine et la tradition et résout le problème de l'assistance aux vieux conjoints indigents avec bon sens et dans un esprit louable de progrès social, en conservant aux assistés leur fierté et leur indépendance.

Le même résultat peut être atteint dans les communes presque entièrement bâties et où le prix du terrain est élevé, par la construction d'habitations à logements multiples pour vieux ménages.

L'Hospice maritime pour vieux marins et pêcheurs à Ostende, fondation Hélène et Isa-

belle Godtschalck, dépendant du Ministère de la Justice, mérite d'attirer toute notre attention à cet égard.

A côté des marins et des marins-pêcheurs belges, indigents et invalides, qui obtiennent, à leur entrée à l'hospice, la disposition d'une chambre garnie — il n'y a pas de dortoirs communs — cet établissement recueille les vieux ménages.

Ceux-ci disposent non d'une chambre, mais d'un petit appartement confortable. Ils peuvent s'y installer avec certains meubles, poêles et petits souvenirs; le lit et les accessoires sont fournis par la fondation. Il en est de même de la nourriture.

Le mari vient prendre tous les jours, à l'heure fixée par la direction, la nourriture pour le repas du midi et en même temps le lait et le pain pour 24 heures.

Les trois petits repas sont préparés par le ménage au moyen des provisions distribuées périodiquement par l'économat (café, chicorée, lait, riz, pommes de terre, graisse, margarine).

A la tête de l'établissement est placée une directrice qui est chargée de l'administration générale de l'économat et de la comptabilité des matières.

Elle est assistée par des religieuses-infirmières dont la mission consiste dans les soins à donner aux hospitalisés.

Si nous tournons maintenant nos regards vers l'étranger, nous constatons qu'en France, par exemple, les institutions en faveur de vieux ménages indigents sont, comparative-ment à la population, moins nombreuses qu'en Belgique. La grande majorité des hospices français a laissé sans solution le problème de l'hospitalisation des vieux époux.

Un seul département a pris l'heureuse initiative de résoudre cette importante question : c'est le Nord. A Lille, Roubaix, Tourcoing, notamment, les commissions d'hospices civils ont annexé à leurs hospices des quartiers pour vieux ménages.

Bien qu'elle soit ancienne, l'œuvre de Tourcoing mérite d'être visitée.

Chaque ménage dispose d'une chambre comprenant tout le mobilier ordinaire d'un ménage.

Il n'y a de commun que deux salles où les habitants se réunissent pour lire, fumer et se distraire.

T E K H N É

Des jeux sont mis à la disposition des vieux conjoints dans les fumoirs et salles de lecture; un jeu de boules a été construit pour les hommes; l'hiver, des conférences suivies de projections lumineuses sont faites dans la salle des fêtes; des appareils de T. S. F. sont installés; de temps en temps, les petites récréations sont organisées dans l'établissement et il n'est pas une fête en ville dont les vieillards ne soient les témoins et souvent les bénéficiaires.

Nous aurions voulu dire encore ce qu'est l'œuvre des vieux ménages en Suisse et en Allemagne, notamment à Cologne et à Munich, mais l'espace qui nous est réservé nous oblige à limiter ici notre étude.

En terminant, nous voudrions insister encore sur la nécessité qu'il y a d'assister par l'habitation nombre de vieillards qui ne réunissent pas les conditions d'âge et surtout d'habitation, souvent excessives, exigées pour être admis dans un hospice.

L'assistance par l'habitation des femmes célibataires, veuves ou divorcées et des vieux conjoints assure mieux que l'hospice la liberté et l'indépendance qui sont tant appréciées après toute une vie de travail.

Les pouvoirs publics et les classes dirigeantes s'intéressent trop peu dans les aggloméra-

tions populeuses, au sort lamentable de dizaines et de dizaines de vieillards, usés par le travail, parfois sans enfants ou dont les enfants, pauvres eux-mêmes, vivent péniblement.

Pour se procurer quelques ressources, le mari fait encore souvent des bricoles; la femme a encore la force de faire des journées.

Malgré l'augmentation de la pension de vieillesse, ils ne disposent point des ressources suffisantes pour louer un appartement dans des immeubles à logements multiples, trop peu nombreux d'ailleurs, construits par les sociétés d'habitations à bon marché.

Ces braves gens sont souvent condamnés à loger dans des taudis et à payer des loyers usuraires.

C'est pour ces vieux et pour ces vieilles que devraient être érigés, tout autant que pour les familles nombreuses, dans les grands centres, des immeubles à logements multiples ne comportant, au besoin, qu'une ou deux pièces. Ces immeubles devraient comprendre une cantine où les locataires pourraient se procurer, au prix de revient, les aliments indispensables et notamment du café chaud, de la soupe et un plat pour le repas de midi.

Auguste MERCKX.

*Secrétaire général de la Commission
d'assistance publique de Bruxelles.*

ECHOS, INFORMATIONS & COMMUNIQUÉS

LA MUNICIPALITE DE STOCKHOLM prépare l'organisation d'un concours international dont l'objet est le ré-aménagement urbanistique d'un ancien quartier de Stockholm, datant du XVII^e siècle, et devenu inutilisable. Quelques techniciens suédois et étrangers participent à l'élaboration du programme, lequel sera publié prochainement.

LA PREMIERE PARTIE DU CONCOURS POUR LE PALAIS DES SOVIETS, à Moscou, vient d'être terminée et jugée. 135 travaux furent présentés. Le jury a fait connaître ses recommandations pour la seconde épreuve, qui s'ouvrira incessamment.

L'ARCHITECTE Dr HENDRIK PETRUS BERLAGE vient d'être l'objet d'une haute distinction honorifique, la Royal Gold Medal, qui lui fut remise solennellement par l'Institut Royal des Architectes britanniques. Répondant au discours du président, le Dr R. Unwin, le maître hollandais exprime sa gratitude et souligne l'importance de la période de transition que nous traversons, période troublée, qui amènera la nouvelle culture sociale, dont l'architecture sera l'expression vivante.

VOYAGE D'ETUDES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'HABITATION DANS L'ALLEMAGNE DU SUD-OUEST ET EN SUISSE.

L'Association Internationale de l'Habitation effectue, du 2 au 16 juillet, un voyage d'études pour faire connaître aux participants l'Habitation et l'Urbanisme des villes les plus

intéressantes de Suisse et du sud-ouest de l'Allemagne. Le voyage débute à Franfort-sur-Main; on va à Bâle, en passant à Mannheim, à Heidelberg, à Karlsruhe. Pour demeurer indépendant du train, et pour mieux jouir des beautés du voyage de la Suisse, le voyage se poursuit, au-delà de Bâle dans des autos de société confortables. (Bernes, Bienne, Friburg, Morat, Lausanne, Genève, Montreux, Col de Pillon, Spiez, Interlaken, Brunig, Lucerne, Zurich, Winterthur).

Les frais de voyage s'élèvent à 535 francs suisses pour les membres (25 francs de cotisation, la Revue « Habitation et Construction » comprise); à 560 francs suisses pour les non-membres (les voyages en train, en auto, en bateau; le logis et la table dans de bons hôtels ainsi que les pourboires sont inclus). Le Dr. H. Kampffmeyer, secrétaire général, Francfort-sur-Main, 27, Hansa-Allee, fournit tous les renseignements complémentaires désirables.

H. KAMPFFMEYER. « L'HABITATION ET SA DISTANCE AU CHANTIER », 70 pages grand format; 80 figures; Julius Hoffmann Verlag, Stuttgart. Prix: RM. 6.80.

La présente brochure s'appuie sur les matériaux recueillis par le Secrétaire général de l'Association Internationale de l'Habitation, pour éclairer les discussions relatives aux relations de l'Habitation avec les centres de tra-

vail. On a critiqué les trois points suivants des essais récents pour rapprocher l'Habitation des chantiers :

1. Le mouvement en faveur des cités-jardins; 2. l'Urbanisme en U. R. R. S.; 3. Colonies urbaines de chômeurs.

Les deux chapitres derniers sont particulièrement illustrés d'une façon abondante. L'article sur l'Urbanisme en U. R. R. S. constitue très probablement les documents les plus complets qui aient paru jusqu'à présent autrement qu'en langue russe. L'établissement des chômeurs en colonies est soumis à des considérations critiques; il est illustré par les meilleurs projets de maisons. Cette publication procure ainsi un complément appréciable à la littérature existante.

DIE NEUE STADT. Sous ce titre reparait la revue « Das Neue Frankfurt », dont l'activité fut arrêtée il y a quelques mois par la crise et la faillite de la Maison d'Édition Englert und Schlosser. La nouvelle revue est dirigée par le Dr J. Gantner et U. Burmann; elle conserve donc les mêmes directives que précédemment, et reste l'organe officiel de l'Association « Das Neue Frankfurt ».

« Die Neue Stadt » paraît mensuellement aux éditions Philipp L. Fink, à Francfort-Grosz-Gerau. La première année de publication commence en avril 1932.

ANNONCES

ARCHITECTE ECLAIRAGISTE ayant des dispositions dans l'architecture lumineuse, est demandé au Bureau d'Études Philips, LA LAMPE PHILIPS, 37-39, rue d'Anderlecht, Bruxelles.

Prière faire offre en indiquant âge, prétentions, références et photographie.

DESSINATEUR-ARCHITECTE ayant fait études d'architecte aux Beaux-Arts de Bruxelles, 4 ans de pratique de bureau et chantiers dans études d'architectes et constructions personnelles, cherche emploi chez architecte ou entrepreneur pour demi-journée ou travail à domicile. Ecrire L. C. bureau du journal.

DECORATEUR - ENSEMBLIER désirerait collaboration avec architecte moderne. Ecrire 19, avenue de Foestraets, Nel. Nice. Téléphone : 44.55.47, Uccle.

DACTYLOGRAPHIE. — Demoiselle exécute à domicile tous travaux de copie : cahiers des charges, rapports, expertises, etc.
Rapidité - Soins - Prix avantageux
G. Halloy, 9, av. des Aquarellistes, Auderghem

ARCHITECTE céderait d'occasion quelques ouvrages et traités de construction. — Ecrire Bureau de la revue sous initiales V. W.

TRADUCTIONS techniques, en français, néerlandais et allemand —. Ecrire au Bureau de la Revue sous initiales G. K. (Gand).

les Et. **E.J. VAN DE VEN**

vous présentent,
en matériaux de choix,
les éléments standardisés

"CUBEX"



pour

l'**ÉQUIPEMENT** rationnel
et économique de vos

CUISINES

19, rue Léopold, Bruxelles. tél. 17. 81. 17.

LA CITE & TEKHNE

**les plus importantes
revues belges d'archi-
tecture, d'urbanisme et
d'art public - les plus
actuelles - les mieux
documentées.**

Siège : Bruxelles, 10 Pl. Loix